

**Communiqué du conseil des ministres  
du mercredi 25 novembre 2020**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 26 NOVEMBRE 2020

**737**

**Malikilé**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Préavis de grève de l'UNTM  
Difficile conciliation  
avec le Gouvernement**



**Mise en œuvre de l'accord d'Alger :**  
Le Premier ministre appelé à la vigilance  
et la MINUSMA à l'action



**Violences Basées sur le Genre :** Les femmes  
s'engagent contre



**SAER GROUP C'EST:**

**+ de 400  
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de  
**26 sociétés**, qui oeuvrent tous au rayonnement  
de la marque SAER.

**SAER GROUP**



<b>Une Brèves</b>	<p>Préavis de grève de l'UNTM : Difficile conciliation avec le Gouvernement <b>P.4</b></p> <p>Mort d'un homme noir au Brésil : Une responsable de Carrefour arrêtée <b>P.9</b>          Au Port de Dakar : « Il n'y a pas de bouche d'incendie, encore moins de poteau d'incendie » <b>P.9</b>          Révision constitutionnelle : Il faut une constitution « Made in Mali », soulignent des universitaires <b>P.10</b>          Lutte antiterroriste au Mali : Une attaque repoussée par nos FAMA dans le cercle de Yorosso (Sikasso) <b>P.10</b>          Grogne sociale : Les hôpitaux et centres de santé paralysés pendant trois jours <b>P.10</b>          Union Africaine : L'envoyé spécial au Mali, le Burundais Pierre Buyoya a présenté sa démission <b>P.11</b>          Californie : Importante fraude aux fonds d'aide à la pandémie dans plusieurs prisons <b>P.11</b></p>
<b>Actualité</b>	<p>Violences Basées sur le Genre : Les femmes s'engagent contre <b>P.16</b>          Communiqué du conseil des ministres du mercredi 25 novembre 2020 <b>P.17</b>          Atelier de soutien aux centres de sante abritant les sites miniers : Oxfam et le PCQVP se donnent la main <b>P.19</b>          A Mopti : UNPOL maintient le cap vers le renforcement des capacités des Forces de sécurité maliennes <b>P.20</b>          Terrorisme au Maghreb et au Sahel : Iyad Ag Ghali prend l'ascendant sur AQMI22 <b>P.22</b>          Le ministre en charge de l'Énergie à la station de Kabala : « Je suis venu ici pour comprendre ce qui empêche tout Bamako d'avoir de l'eau » <b>P.24</b>          Me Malick Coulibaly, ancien ministre de la Justice : « Au Mali, il y a 3 entraves à l'accès à la justice » <b>P.25</b></p>
<b>Politique</b>	<p>Mise en œuvre de l'accord d'Alger : Le Premier ministre appelé à la vigilance et la MINUSMA à l'action <b>P.27</b>          Transition politique au Mali : Le Mali dans les mains du cousin d'un ancien président et du neveu d'un autre ancien président de la République <b>P.28</b>          Choguel Kokala Maïga, président du comité stratégique du M5-RFP : « La transition s'achemine vers une inéluctable impasse ... » <b>P.30</b></p>
<b>Culture &amp; société</b>	<p>La jeunesse et la malédiction de l'immigration clandestine : La reine du « Didadi » Nahawa Doumbia interpelle à travers un nouvel album <b>P.32</b></p>
<b>International</b>	<p>Évasion fiscale : Le Sénégal perd annuellement 170 milliards de FCFA <b>P.33</b>          France : Rassemblement contre la violence après l'évacuation brutale d'un camp de migrants à Paris <b>P.34</b></p>
<b>Sport</b>	<p>Football : Diego Maradona décédé à l'âge de 60 ans <b>P.35</b>          Ligue des champions : Rennes éliminé, la Juventus et le Barça qualifiés <b>P.40</b></p>



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



## Préavis de grève de l'UNTM : Difficile conciliation avec le Gouvernement

L'union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) vient de terminer un mouvement de grève du mercredi 18 au vendredi 20 novembre 2020 sur toute l'étendue du territoire national. Certes il n'existe pas véritablement un organe indépendant de sondage au Mali ; cependant les grèves décrétées par la plus grande centrale syndicale du pays sont habituellement suivies par une majorité de travailleurs. C'est ainsi que généralement tous les secteurs d'activité sont paralysés, et ce fut le cas pendant les trois jours qu'ont duré la récente grève. Si les autorités de la Transition avaient tardé à réagir au préavis de grève qui avait été déposé à l'occasion, elles devraient se rattraper cette fois car l'urgence de la situation demande une prise en charge diligente de mesures pouvant satisfaire les dirigeants de l'UNTM. En effet, la perspective d'une grève générale de cinq jours annoncée dans le préavis qui vient d'être déposé par la centrale syndicale sur la table du Ministre du Travail et de la Fonction publique devrait inciter les autorités de la Transition à engager le plus rapidement possible des négociations devant aboutir à une entente. Dans sa situation de crise mul-

tiforme, le Mali ne peut souffrir un arrêt de travail de cinq jours consécutifs qui seraient hautement préjudiciables à tous les domaines de l'activité économique. La conciliation entre le Gouvernement et l'UNTM sera difficile au regard des 9 points de revendications qui se chiffrent en dizaines voire en centaines de milliards de FCFA. Il est malgré tout important que chaque partie y mette de la bonne volonté sans perdre de vue que le Mali n'est pas encore un pays normal.

Le Mali vit une situation exceptionnelle depuis qu'en 2012 le pays a été envahi par une horde d'indépendantistes Touaregs de Kidal et de terroristes de tous bords. Malgré l'intervention des forces françaises en janvier 2013 qui avaient repoussé les ennemis dans les confins du nord du pays, le Mali est plus que jamais confronté à l'insécurité grandissante qui met en danger la stabilité et la survie même de la Nation. Ibrahim Boubacar Keïta, IBK, qui avait été triomphalement élu en 2013 pour sortir le Mali de la crise a laissé un pays ravagé par le terrorisme et profondément divisé au plan social et politique. Les militaires qui ont pris le pouvoir le 18 août 2020 après quelques mo-

ments d'euphorie due principalement au départ d'IBK du pouvoir, font face à une fronde tant de la classe politique à cause de la clé de répartition des membres du futur Conseil National de la Transition (CNT) que des syndicats plus que jamais déterminés à faire aboutir leurs revendications à une Transition mal préparée à cet effet.

En effet, Bah N'Daw et son équipe se seraient bien passés de la série des revendications par les grèves décrétées ou en projet de syndicats nationaux, revendications qui datent parfois de plusieurs années durant le mandat d'IBK qui n'avait pu les satisfaire à cause, dit-on, de l'insoutenabilité des coûts financiers par le budget d'Etat du Mali. De fait, la Transition va devoir endosser le passif du régime d'IBK et apporter des solutions aux revendications syndicales. D'autant plus que la boîte de pandore a été ouverte avec la satisfaction de la Synergie des syndicats signataires du 15 octobre 2016 qui a été le premier et pour le moment unique syndicat à profiter du changement de pouvoir. L'enjeu était le sauvetage de l'année scolaire que la grève illimitée des enseignants rendait presque impossible. En concédant l'ap-



plication de l'Article 39 aux enseignants, les militaires du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) encourageait implicitement les autres syndicats à mettre leurs revendications sur la table.

Ainsi, les surveillants de prisons, les administrateurs civils, l'UNTM et ce mercredi, 25 novembre, le personnel de la Santé mettent la pression sur le Gouvernement de la Transition. Si l'on part du principe que l'État est une continuité, alors les autorités de la Transition ne devraient pas se soustraire à leurs obligations. A priori un terrain d'entente pourrait être trouvé avec les syndicats même si dans la situation actuelle, il sera difficile aux autorités de recruter 20 000 jeunes diplômés comme le revendique l'UNTM. Il en est de même de la régularisation de certains travailleurs en les intégrant à la Fonction publique et du paiement intégral des droits des travailleurs compressés de sociétés et entreprises d'État ou des partants volontaires à la retraite. Il y a quelques années, alors qu'il critiquait un syndicat qui avait déposé un préavis de grève, l'actuel et alors Secrétaire général de l'UNTM avait déclaré qu'un bon préavis de grève ne devrait pas comporter plus de trois ou quatre points. Or celui de l'UNTM en compte 9 principaux subdivisés en plus d'une dizaine de sous-points qui font que la conciliation avec le Gouvernement est quasiment impossible. Curieusement, le préavis de grève de l'UNTM

rappelle non seulement les maux qui ont miné et continuent de miner la société malienne comme le népotisme, la corruption, etc. et affirme

qu'il avait naguère «décidé de mener un syndicalisme de développement, mêlant confusément la défense des intérêts professionnels au respect des impératifs de croissance économique ». Mais arguant de ces faits et bien d'autres qui datent de plusieurs années, l'UNTM justifie son préavis de grève au nom de la continuité de l'Etat. C'est pourquoi le mouvement de la centrale syndicale apparaît comme une saute d'humeur, une manière d'empêcher la Transition de faire le travail pour lequel elle a été instaurée. En tout cas Bah N'Daw et son Gouvernement ont du pain sur

la planche et ne semblent avoir personne pour leur venir en aide eux qui ont mécontenté toute la classe politique malienne par leur volonté d'écarter tout le monde de l'exercice du pouvoir. Si demain l'UNTM décrétait la grève illimitée, les autorités de la Transition seraient dans de beaux draps. En attendant, elles devraient avoir de solides arguments pour ramener Yacouba Katilé et ses hommes à la raison. En somme Bah N'Daw, Assimi Goïta et Moctar Ouane devront changer totalement leur approche militariste du pouvoir et accepter des compromis pour mener la Transition à bon port.

■ Diala Thiény Konaté





## Le Monde

Depuis la fin du mois d'octobre, les reconfinements de régions entières ou de pays s'accélèrent en Europe : c'est le cas de l'Irlande, de la République tchèque, la Belgique ou du Pays de Galles et de l'Angleterre.



## Le Monde Afrique

**FACTUEL** Créée en 2013 à Accra (Ghana), l'Ag-bogbloshie Makerspace Platform promeut des techniques de recyclage respectueuses de l'environnement au cœur d'une des plus grandes décharges de déchets électroniques au monde. Elle remporte le prix de l'innovation urbaine 2020 du « Monde »-Cities dans la catégorie « Participation citoyenne ».



## Ibou SY

#Demission en cascade à la CMAS.  
A Monsieur le Coordinateur Général de la Coordination des Mouvements, Associations et sympathisants (CMAS) de l'imam Mahmoud Dicko Bamako (Mali)

Objet: Démission de la CMAS

Monsieur Le Coordinateur,

J'ai le profond regret de vous notifier par la présente ma démission de la CMAS à compter de ce jour.

J'ai été confronté à la prise de cette décision extrêmement douloureuse à plusieurs reprises au cours des ses derniers temps, pour des motifs connus de tous, mais ma volonté de poursuivre un compagnonnage de plusieurs décennies au service de notre pays l'a toujours



emporté. Malheureusement, je n'ai plus ni la force, ni la foi nécessaires pour garder ce cap.

J'ai pleinement conscience du fait que cette décision est de nature à peiner beaucoup de membres et sympathisants de la CMAS. Je présente mes excuses sincères à toutes et tous et les informe de mon souhait de conserver nos liens de franche camaraderie et d'amitié qui, j'en suis sûr, nous emmèneront à collaborer dans la poursuite de notre lutte pour un Mali meilleur au bénéfice de tous.

Je vous prie, Monsieur Le Coordinateur, de croire en l'expression de mes sentiments sincères et d'accepter mes salutations militantes.  
Imam Oumarou Diarra



#L'hôpital mère enfant de Kayes risque de ne pas échapper à une quarantaine suite à des cas corona virus détectés. La décision devrait être prise ce mardi 24 novembre par Le Gouverneur Mamadou Z Sidibé après une réunion du comité intersectoriel de lutte contre les épidémies.



#La Brigade spéciale d'intervention en patrouille.  
#Au cours de cette matinée les populations ont remarqué une présence forte de la police à travers la capitale Bamakoise. De nombreux contrôles d'engins et surtout la Brigade spéciale d'intervention a été aperçue vers Magnambougou-Sogoniko et Faladié. En ces temps de braquage à ciel ouvert leur présence reconforte la population. Il faut penser aux capitales régionales aussi. Avec le Mali Koura lorsque vous vous faites arrêter, le PV est aussitôt rédigé et vous partez payer. Au feu rouge du Gabriel TOURÉ côté Rail Da, c'est la rigueur. Ce matin c'était chaud, toutes personnes arrêtées devaient s'acquitter de sa contravention avant de partir dura lex sed lex.

A.Konaté



## RFI Afrique

Prières et hommages à Niamey, la capitale du Niger, au domicile de l'ancien président Mamadou Tandja, décédé mardi à l'âge de 82 ans. Au Niger, il avait auparavant séduit une partie de la population avec ses mesures contre la pauvreté.



L'évasion fiscale coûte à l'Afrique plus de 25 milliards de dollars par an, c'est ce qui ressort d'une étude conduite par un réseau d'ONG, dont l'Alliance globale pour la justice fiscale. En temps de lutte contre la pandémie de Covid-19, cette évasion est jugée « inacceptable », elle diminue en effet les recettes que les pays africains pourraient consacrer à leur santé.



Il existe une étonnante variété d'instruments sur le continent africain, et bien que de nombreux chercheurs aient écrit sur certains d'entre eux, nous sommes encore loin de pouvoir établir des inventaires définitifs des objets sonores du continent.



Deux jours après le double scrutin présidentiel et législatif au Burkina Faso, la Commission électorale a repris la proclamation commune par commune des résultats. Une publication contestée par l'opposition. Ce qui a conduit à une monnaie de tension électorale. Une situation que les Burkinabè suivent de près, notamment à Ouagadougou.



## RFI

Joueur d'exception, il a porté l'Argentine au sommet du foot mondial et restera comme l'un des meilleurs joueurs de tous les temps





### Jeune Afrique

En s'offrant les deux filiales de BNP Paribas, le dirigeant burkinabè de Vista Bank met un pied dans la zone Uemoa... et ne compte pas s'arrêter là.



Soucieux de rétablir des relations diplomatiques avec les pays arabes et leur alliés africains, Benyamin Netanyahu a mis en place une équipe réduite qui sillonne le Sahel. Jeune Afrique lève une partie du voile sur les plans du Premier ministre israélien.



Contester les élections du 18 octobre ne suffit pas, c'est toute la culture politique en Guinée qui doit évoluer. Huit personnalités, toutes âgées de moins de 40 ans, proposent d'ouvrir le dialogue pour créer, enfin, une vraie nation démocratique.

Une tribune d'intellectuels, de chercheurs et de journalistes guinéens, parmi lesquels Tierno Monémbo, Amadou Sadjo Barry et Halimatou Camara



### FRANCE 24

Une fois son mandat de président terminé, Donald Trump pourrait devenir le premier chef



de l'État américain à devoir répondre de certains de ses actes devant la justice



### Maître Cheick Oumar Konaré



#### LES 3 VILLES LES PLUS FROIDES DU MONDE

La ville russe de Doudinka, située sur les berges du fleuve Lenisseï, en Sibérie, est la plus froide du monde . Elle connaît en janvier des températures moyennes de -33°C.

La ville chinoise de Harbin, qui porte le surnom de "ville de glace", accueille chaque année le Festival international de glace et de neige (photo). En janvier, il y fait -24°C.

Quant à la ville de Winnipeg, au Canada, il y règne en janvier, des températures de -22°C.



### L'ESSOR



Champion du monde de football avec l'équipe d'Argentine en 1986, joueur à Barcelone puis à Naples, l'ancien numéro 10, aussi détesté qu'adulé, un temps le protégé de la mafia et cocainomane incurable, est mort mercredi à l'âge de 60 ans. Retour sur la carrière du "Joueur du XXè siècle".





## Mort d'un homme noir au Brésil : Une responsable de Carrefour arrêtée



La police brésilienne a arrêté mardi une responsable du supermarché Carrefour de Porto Alegre où un homme noir a été battu à mort le 19 novembre par deux vigiles blancs. Elle est considérée comme présumée « coauteure » des faits.

Sur une vidéo qui a choqué le Brésil, la superviseuse apparaissait aux côtés des deux agents de sécurité lorsque ceux-ci s'acharnaient sur Joao Alberto Silveira Freitas, sur le parking du Carrefour où il a été battu à mort jeudi 19 novembre.

En plus des deux vigiles qui ont été écroués, cette responsable de ce supermarché Carrefour de Porto Alegre, a été arrêtée mardi. « Elle avait autorité sur les deux surveillants. Du fait de son poste, la loi la considère comme coauteure du meurtre. Son placement en détention provisoire a été demandé », a déclaré en conférence de presse une enquêtrice de la police, Vanessa Pitrez, citée par le portail d'information UOL.

« J'ai mal, je vais mourir »

La femme, qui avait été vue en train de filmer la scène, aurait menti aux enquêteurs lors de son premier interrogatoire, en assurant ne pas avoir entendu la victime appeler à l'aide et en prétendant qu'un des gardiens était un policier client du supermarché, pour occulter le fait qu'il était employé par Carrefour.

« Aidez-moi », peut-on entendre la victime dire dans la vidéo, alors que la superviseuse se trouve à quelques pas. « J'ai mal, je vais mourir », dit l'homme de 40 ans, qui est décédé la veille du jour de la conscience noire, célébré dans une grande partie du Brésil.

La responsable, d'après des extraits de son témoignage diffusé sur la chaîne Globo, a assuré qu'elle avait demandé à plusieurs reprises aux gardiens de relâcher l'homme. Cependant, dans certains extraits de la vidéo, on l'entend l'avertir qu'il doit se calmer s'il veut être libéré ou lui dire qu'il ne sera pas relâché avant l'arrivée de la police.

Carrefour et des marques s'engagent contre le racisme

Depuis cet homicide, des manifestations ont lieu dans plusieurs villes du Brésil. Après avoir vu ses actions chuter lundi à la Bourse de Sao Paulo, Carrefour a annoncé la création d'un fonds de 25 millions de reais (soit environ 4 millions d'euros) pour la promotion d'actions contre le racisme au Brésil.

Dans le même temps, douze fournisseurs de Carrefour – dont des géants comme Coca Cola, Danone, Pepsico, Heineken, Kellogg's, L'Oréal ou en-

## Au Port de Dakar : « Il n'y a pas de bouche d'incendie, encore moins de poteau d'incendie »



Un incendie s'est encore déclaré hier, dans les locaux du Port autonome de Dakar (Pad). Le sinistre a embrasé les emplacements des sociétés Condak (spécialisé dans les thons et sardinelles) et Scasa, là où ont été stockées les boîtes de sardines.

Alertés vers 10 h 50mn, les sapeurs-pompiers postés non loin se sont dare-dare présentés sur les lieux, pour s'atteler à maîtriser les flammes. « Les flammes ont été difficiles à maîtriser, à cause du vent qui rejetait l'eau », informe une source ayant assisté au sinistre. D'importants moyens ont été mobilisés par les soldats du feu pour éteindre le feu. Le Commandant Chef des opérations, Mame Diène Ndiaye, parle de 25 engins et véhicules d'incendie dont 9 fourgons Pompe Tonne et deux échelles aériennes. Il y a eu également 112 agents dont 16 officiers. Les entrées et sorties des personnes et des véhicules ont été interdites au niveau du mole 10, au moment de l'incendie. Après deux heures de dur labeur, le feu a finalement été maîtrisé.

Seulement, les équipes ont été confrontées à de nombreuses difficultés, selon le commandant Ndiaye. « Dans le site, il n'y a pas de bouche d'incendie, encore moins de poteau d'incendie. Il fallait faire des rotations pour mener à bien l'extinction. Ensuite, nous étions confrontés aux difficultés liées aux constructions. C'est-à-dire au non-respect des normes de construction, d'entreposage et de stockage des divers produits. Il y avait une panoplie de produits, dont ceux de Classe 1, c'est-à-dire, des produits explosifs, et ceux de la Classe 3, c'est-à-dire des produits dangereux. Ce qui posait un problème de dégagement de nuages et de fumée toxique », a déploré le chef des opérations. Mais il y a eu plus de peur que de mal car seuls des dégâts matériels ont été enregistrés. Pour l'heure, les causes de l'incendie restent méconnues. Une enquête a, toutefois, été ouverte.

**Marième COLY**  
(Stagiaire)

core Nestlé – ont annoncé qu'ils s'unissaient pour prendre des initiatives afin de combattre « le racisme structurel » dans le pays, qui fut le dernier des Amériques à abolir l'esclavage en 1888.

Source : RFI avec AFP

## Révision constitutionnelle : Il faut une constitution « Made in Mali », soulignent des universitaires



Un cadre d'échange sur la réforme constitutionnelle a eu lieu ce mardi à Bamako. C'est une initiative du Haut conseil des collectivités. Selon des participants, il y a des dispositions de cette constitution qui sont devenues « obsolètes ». C'est l'avis du juriste Dr Allaye Niangaly. L'universitaire affirme qu'il faut aller vers une « quatrième république » en prenant en compte les réalités de la société malienne.

Source : studiotamani

## Lutte antiterroriste au Mali : Une attaque repoussée par nos FAMA dans le cercle de Yorosso (Sikasso)



Ce Mercredi 25 Novembre 2020, aux environs de 01 heure du matin, des individus armés non identifiés auraient perpétré une attaque contre un détachement des FAMA dans le cercle de Yorosso plus précisément à Boura, selon les infos reçues. Selon toujours nos témoignages, ces bandits seraient susceptibles d'être des présumés radicaux. Le bilan provisoire serait un blessé côté Fama. L'attaque aurait été repoussée. À suivre...

Source : Malijet

## Californie : Importante fraude aux fonds d'aide à la pandémie dans plusieurs prisons

Des prisonniers en Californie, y compris des tueurs en série, ont reçu au total des centaines de millions de dollars en aides liées à la pandémie de coronavirus, l'un des plus grands détournements de fonds publics de l'histoire de cet État, ont annoncé, mardi 25 novembre, des procureurs.

En Californie, des enquêteurs, qui avaient été alertés sur des demandes d'aides au chômage illégales déposées depuis des prisons pour accéder aux fonds débloqués pendant la pandémie, en ont découvert des dizaines de milliers faites au nom de prisonniers, a affirmé la procureure du comté de Sacramento, Anne Marie Schubert, lors d'une conférence de presse. « Des centaines de millions de dollars - ça pourrait bien dépasser le milliard de dollars - ayant déjà été payés (...). Ce sera l'un des plus grands détournements de fonds publics de l'histoire de la Californie », a averti Mme Schubert.

### Vrais noms

Le chiffre confirmé de 140 millions de dollars déjà versés à 20 000 prisonniers n'est qu'un « aperçu », le vrai coût étant potentiellement beaucoup plus élevé. Plus de 420 000 dollars ont ainsi été payés à quelque 130 personnes détenus dans le couloir de la mort, dont le tueur en série Wayne Ford. Un homme du nom de Scott Peterson, reconnu coupable d'avoir tué son épouse enceinte, a aussi reçu des fonds. « Franchement, les prisonniers se moquent de nous », a lancé Mme Schubert. Beaucoup des demandes ont utilisé les vrais noms, adresses et numéros de sécurité sociale des prisonniers pour obtenir des cartes bleues en-



voyées à des foyers en Californie et dans d'autres régions des États-Unis dans le cadre d'aides aux chômeurs décidées en raison de la pandémie. La fraude a été rendue possible par le fait que la Californie, contrairement à d'autres États, n'a pas recoupé les listes de prisonniers avec celles des demandes d'indemnités chômage déposées pour perte de revenus depuis le confinement lié au coronavirus, selon Mme Schubert.

### « Absolument inacceptable »

Un groupe de travail nouvellement formé a fait un recoupement partiel ces dernières semaines, et a découvert que des paiements avaient été faits à des « violeurs, des personnes ayant abusé d'enfants, des trafiquants d'êtres humains et autres criminels violents dans nos prisons ». Preuve des dysfonctionnements dans le système, certaines demandes ont été faites sous des faux noms comme « John Doe » (équivalent de « Monsieur X »). Le gouverneur de Californie, Gavin Newsom, a jugé l'affaire « absolument inacceptable » et a promis « autant de ressources que possible pour enquêter sur cette question et la résoudre rapidement ».

(Source : RFI avec AFP)



## Union Africaine : L'envoyé spécial au Mali, le Burundais Pierre Buyoya a présenté sa démission

L'envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel, l'ancien président burundais Pierre Buyoya, a présenté sa démission qui a été acceptée, ont indiqué mardi à l'AFP l'intéressé et des hauts responsables de l'organisation continentale. M. Buyoya a simplement confirmé à l'AFP avoir présenté sa démission, sans donner d'autre détail et sans en préciser la raison.

L'ancien président burundais a été condamné en octobre dans son pays à la prison à perpétuité dans son pays pour l'assassinat en 1993 de son prédécesseur Melchior Ndadaye. Il a dénoncé un « procès politique » et une « parodie de justice » et annoncé faire appel.

Buyoya a démissionné car il veut « consacrer tout son temps et toute son énergie à sa défense et veut éviter à l'UA une situation devenue embarrassante par rapport à un Etat membre », a expliqué à l'AFP un haut responsable de l'UA, sous le couvert de l'anonymat.

Sa démission « a été acceptée avec reconnaissance pour l'excellent travail accompli au Mali au nom de l'UA », a indiqué un autre haut responsable de l'organisation, ayant lui aussi requis l'anonymat.

L'UA n'a jamais fait le moindre commentaire sur la condamnation de M. Buyoya depuis l'énoncé du verdict le 20 octobre à Bujumbura.

La justice burundaise a condamné M. Buyoya, avec une vingtaine de ses proches, pour « attentat contre le chef de l'Etat, attentat contre l'autorité de l'Etat et attentat tendant à porter le massacre et la dévastation ».

Le nom de M. Buyoya avait déjà été cité en lien avec l'assassinat du président Ndadaye, sans que le début d'une preuve ne soit apporté.



Premier chef de l'Etat démocratiquement élu du Burundi et premier Hutu à accéder au pouvoir, Melchior Ndadaye a été assassiné en octobre 1993 lors d'un coup d'Etat militaire qui allait entraîner le pays dans une guerre civile opposant l'armée, dominée par la minorité Tutsi, à des groupes rebelles hutu, qui fera 300.000 morts jusqu'en 2006. Ndadaye avait succédé à M. Buyoya, lui-même porté par l'armée au pouvoir en 1987 et qui redeviendra président, à la faveur d'un nouveau coup d'Etat, entre 1996 et 2003, avant de remettre le pouvoir à Domitien Ndayizeye, un Hutu, en vertu d'un accord de paix signé en 2000 à Arusha en Tanzanie.

Source : AFP

## Grogne sociale : Les hôpitaux et centres de santé paralysés pendant trois jours

La Plateforme des syndicats de la santé du Mali (PLASSMA), composée du Syndicat des médecins et de la Fédération des syndicats de la santé (FESYSAM), envisage aussi un débrayage de 72 heures à compter du 25 jusqu'au 27 novembre et se réserve le droit d'enchaîner, si ses revendications ne sont pas satisfaites, avec une autre grève de 120 heures (du 7 au 11 décembre 2020).

La Plateforme exige l'application du statut des agents de la santé, l'intégration des contractuels à la charge des associations de santé communautaire (Asaco) à la Fonction publique des collectivités, mais aussi la création d'une passerelle entre cette fonction publique et l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique.

Elle exige aussi la gestion de la problématique de la bi-appartenance, l'intégration des contractuels des hôpitaux à la Fonction publique de l'Etat, le paiement intégral et sans délai des arriérés d'émoluments du personnel de la santé. Selon le secrétaire général adjoint de la Plateforme, Dr Boubacar Niaré, les négociations n'ont commencé que lundi dernier, c'est-à-dire 13 jours après le dépôt de leur préavis de grève.

Pour lui, cette situation atteste d'un manque de volonté des autorités à instaurer le dialogue en vue de trouver un accord. Il n'espère pas trop sur les négociations actuelles puisqu'il n'y a déjà pas eu d'accord sur



deux points qui étaient au cœur d'une première négociation. « Si on continue sur cette lancée, la grève sera effective », a clairement laissé entendre le syndicaliste, tout en ajoutant que les agents assignés aux prélèvements des échantillons pour le test de la Covid-19 n'assureront même pas le service minimum. Il a cependant indiqué que la Plateforme a trouvé un compromis avec l'Etat sur un certains points, notamment la relecture du statut des agents de santé.

Fatoumata NAPHO

# OCLEI

EN **10**  
QUESTIONS

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

## 1. Qu'est-ce que l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ?

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) est un service public malien chargé de la lutte contre l'enrichissement illicite.

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public (fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales, etc.) d'avoir des biens (maisons, voitures, argent en banque ou en espèces, etc.) ou un train de vie (dépenses) qui n'ont pas de rapport avec ses revenus légitimes (salaires, primes, héritage, etc.).

## 2. Pourquoi un Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite au Mali ?

L'OCLEI a été créé pour lutter contre la corruption sous l'angle de l'enrichissement illicite. L'OCLEI se distingue des autres structures par le fait qu'il est la seule structure chargée de la prévention de l'enrichissement illicite. A cet effet, il est chargé d'exploiter les déclarations de biens, mène des enquêtes, réunit la preuve de l'existence des biens. Les fonctionnaires concernés ont la latitude de se justifier à toutes les étapes de la procédure.

## 3. Quelles sont la mission et les attributions de l'OCLEI ?

L'OCLEI a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous-régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que des officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;



- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite. A ce titre, il propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites. (Article 4 de l'Ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'OCLEI)

#### 4. Quelle est la composition de l'OCLEI ?

L'OCLEI comprend douze membres :

- trois magistrats désignés par le Président de la République ;
- un cadre désigné par les Administrations financières ;
- un Communicateur, désigné par la Haute Autorité de la Communication (HAC) ;
- un représentant du Secteur privé, désigné par le Conseil national du Patronat du Mali (CNPM) ;
- un Expert-comptable, désigné par l'Ordre des Experts-comptables ;
- un spécialiste en passation des marchés publics, désigné par l'Autorité de Régulation des Marchés publics et Délégations de services (ARMDS) ;
- deux Officiers de Police judiciaire, dont un de la Gendarmerie et un de la Police, désignés par le ministre chargé de la Justice sur proposition du ministre chargé de la Sécurité ;
- un représentant des Organisations Non Gouvernementales s'occupant des questions de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, désigné par le Conseil national de la Société civile ;
- un représentant des défenseurs des Droits humains, désigné par la Commission nationale des Droits de l'Homme.

Le mandat des membres de l'OCLEI est de quatre ans, renouvelable une fois. Le renouvellement se fait par moitié tous les quatre ans.

#### 5. Quels sont les rapports de l'OCLEI avec les autres structures de contrôle ?

Il n'y a pas de relations hiérarchiques ou de subordination entre l'OCLEI et les autres structures de contrôle. Les relations sont fonctionnelles. Concrètement :

- l'OCLEI reçoit, à sa demande :
  - tous les rapports d'activités et d'audits des autres structures de contrôle et de supervision,
  - toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les Officiers de Police judiciaire,
  - tout document ou information utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

#### 6. Qu'est-ce que la déclaration de biens ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. Il s'agit d'un document dans lequel l'agent public déclare son identité et dresse la liste de tous les éléments de son patrimoine. La déclaration de biens précise les revenus (salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues), les biens meubles (véhicules, meubles et bijoux de

valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales), les biens immeubles (maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, élevages, terrains nus). Il s'agit des revenus et des biens situés au Mali ou à l'étranger. Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives (exemples : titres fonciers, lettres d'attribution, concessions rurales ou urbaines).

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné au début et à la fin de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration des biens. Elle doit être renouvelée chaque année au plus tard le 31 décembre.

## 7. Qui sont les personnes assujetties à la déclaration de biens ?

Sur la base de l'article 9 de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite, les personnes suivantes sont assujetties à la déclaration de leurs biens :

- les Présidents et chefs des Institutions de la République ;
- les ministres et les personnes ayant rang de ministres ;
- le Vérificateur général, son adjoint et les Vérificateurs ;
- le Médiateur de la République ;
- les membres de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ;
- les membres de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;
- les Président de conseil d'administration des organismes personnalisés ;
- les Gouverneurs ;
- les Ambassadeurs et Consuls généraux ;
- les Préfets et Sous- préfets ;
- les Elus nationaux, régionaux, locaux et communaux ordonnateurs ou ordonnateurs délégués de budget ; Les Secrétaires généraux des départements ministériels ;
- les Directeurs nationaux ou généraux des services et entreprises publiques ;
- les Directeurs des finances et du matériel des départements ministériels et ceux qui en font office au niveau des institutions de la République ;
- les Premiers responsables des autorités ou institutions de régulation sectorielle ;
- les Chefs de juridiction et de parquet, les magistrats du siège, du parquet et de l'ordre administratif ;
- les Chefs d'Etat-major, Directeurs, Chefs de services centraux et assimilés de l'armée, de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale, de la Garde nationale, et de la Protection civile ;
- les Directeurs régionaux des services et entreprises publiques ;
- les Régisseurs ;
- le Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre ;
- tous agents de l'Etat, des Collectivités locales ou des Etablissements administratifs publics chargés de la fonction d'ordonnateurs ou de comptables publics ;
- tous responsables chargés de la passation des marchés publics ;
- et tous responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

## 8. Comment saisir l'OCLEI ?

L'OCLEI peut être saisie par toute personne ou morale, malienne ou non par voie de dénonciation. Celle-ci peut être faite :

- par lettre écrite ;
- par tous les moyens électroniques de communication (email, sms, tweet,...)
- par contact physique avec l'Unité des Plaintes et des Dénonciations ;



- par dénonciation publique ou anonyme
- par voie de presse
- par appel au numéro vert de l'OCLEI : 80 00 22 22
- par l'exploitation des dossiers de déclaration de bien
- par l'exploitation des rapports des structures de contrôle...

## 9. Quels sont les moyens d'action de l'OCLEI ?

En cas d'incohérences manifestes et injustifiées sur l'évolution du patrimoine d'un assujetti, l'OCLEI peut :

- décider de mener des investigations appropriées ;
- se faire communiquer tous les documents ou pièces justificatives de nature à le renseigner sur les éléments de déclaration de l'intéressé ;
- procéder à l'audition des personnes dont il estime le témoignage nécessaire, sans que ces dernières ne puissent lui opposer un éventuel secret professionnel ;
- requérir des banques et établissements de crédits aux fins de lui fournir tous renseignements sur l'état des comptes de dépôt ou des valeurs dont le déclarant, son conjoint marié sous le régime de la communauté et ses enfants mineurs sont détenteurs ;
- requérir du Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre ou du Gestionnaire de la propriété foncière, un inventaire des biens immeubles immatriculés ou en cours d'immatriculation au nom du déclarant, de son conjoint marié sous le régime de la communauté et de ses enfants mineurs.

## 10. Quelle est la suite donnée aux cas avérés d'enrichissement illicite ?

Les cas avérés, sur la base de la documentation et des enquêtes, sont soumis à l'appréciation du Conseil de l'OCLEI qui souverainement décide de la suite à donner, à travers des délibérations statutaires. Les dossiers retenus sont transmis au procureur de la République chargé du Pôle économique et financier. Le procureur apprécie l'opportunité de la poursuite. Sur la base des rapports de l'OCLEI, peut faire passer directement les affaires en jugement au Tribunal correctionnel avec ou sans enquête par un juge d'instruction.

Il peut procéder à la condamnation de la personne poursuivie : une peine d'emprisonnement d'un à trois ans pour des montants inférieurs à 50 millions, de trois à cinq ans pour des montants de plus de 50 millions de francs CFA, nonobstant une amende équivalant au montant de ses biens illicites. En outre, tous les biens illicites seront confisqués et restitués à l'Etat.

Les personnes morales (sociétés, entreprises, associations) peuvent être aussi faire l'objet de condamnation. Elles peuvent être exclues des marchés publics. Elles peuvent être fermées temporairement pour une période de cinq an, ou même être dissoutes.

---

### Adresse de l'OCLEI

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN  
Tel : +223 2029 12 29 / Numéro vert : 80 00 22 22  
Boite Postale : E3977  
Email : ocleisg@gmail.com / Site web : www.oclei.ml



## Violences Basées sur le Genre : Les femmes s'engagent contre

Dans le cadre des activités des 16 jours d'activismes pour mettre fin à la violence faite aux femmes, le centre d'étude et de coopération internationale (CECI) en partenariat avec la société de coopération et de développement international ( Socodevi) a organisé, le mercredi 25 novembre 2020, des caravanes mobiles dans les 6 communes de Bamako. La cérémonie d'ouverture était présidée par Mme Berthé Hawa Diakité, représentante du ministre de la Promotion de la femme, de l'enfant et de la famille.

Chaque année, du 25 novembre (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes), au 10 décembre (Journée internationale des droits de l'homme) se déroulent « les 16 jours d'activisme pour lutter contre les violences faites aux femmes et filles ». Pour cette année 2020, les thèmes choisis sont : au plan international « Organiser le monde : financez, intervenez, prévenez, collectez ! » et au plan national : « investissons dans la lutte contre les VBG pour une participation inclusive au développement ». L'année 2020 a été relativement éprouvante pour les femmes et les filles. La crise sanitaire liée à la Covid-19 a conduit à une restriction des activités économiques et une réduction de la mobilité. Cet état de fait pourrait affecter plus les femmes et les filles en raison de leur rôle sexo-spécifique car plus présentes dans le secteur informel. Pour Mme Haidara Oumou Touré, représen-

tante du maire de la Commune V, malgré, l'existence d'instruments internationaux telle que la convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes, le programme d'action de Beijing et les objectifs de développement durable, la subsistance de certaines dispositions discriminatoires des systèmes de protection des femmes et des filles continue à être une sérieuse entrave à notre développement. « En tant qu'élue de la commune, cet événement constitue une opportunité pour nous de faire la différence sur le plan de l'égalité entre les femmes et les hommes pour un développement harmonieux. C'est pourquoi, le défi de la protection et de la promotion des droits humains des femmes et filles et de la lutte contre la violence à leur rencontre constitue une préoccupation majeure pour notre commune. Notre commune abrite un centre de prise en charge holistique des survivantes des

VBG et de facilitation de l'accès à l'information dans la lutte contre toutes les formes de violence. Logé dans l'enceinte de notre centre de référence, le One stop center, puisqu'il s'agit de lui, est équipé de réactifs et consommables de laboratoire, d'appareil d'hématologie, de sérologie et de biochimie qui permettront de reformer le plateau technique et surtout d'aider dans la réalisation de certaines analyses indispensables dans l'établissement des preuves médicales légales. De sa création à nos jours, le centre a pris en charge 603 cas de violences basées sur le genre. Parmi ceux-ci, on dénote 22 cas de viols, 208 agressions physiques, 100 agressions sexuelles, 6 cas de mariages forcés, 46 cas de violences psychologiques et 23 cas de retenues des ressources.»

### Les VBG freinent le développement !

A en croire Mme Diarra Kadidiatou Diakité, pour cette édition 2020, en vue d'attirer l'attention des populations, en général, des hommes et des décideurs communautaires en particulier, sur les conséquences des violences basées sur le genre, de sensibiliser les décideurs et décideuses sur l'importance d'honorer leurs engagements en matière de protection des droits des femmes et filles et la nécessité d'adopter une loi contre les violences basées sur le genre au Mali, les 25 organisations féminines et leur réseau, alliance et plateforme

de défense des droits des femmes et des filles partenaires de voix et leadership des femmes entend intensifier la communication autour des enjeux des VBG et leur impact sur les femmes et les filles. « **A cet effet, je vous invite à cultiver la pratique de dénonciation des cas de violences basées sur le genre, car c'est de cette manière que nous pourrions venir à bout de ce phénomène** », a-t-elle dit.

Pour la directrice-pays, Mme Maimouna Dioncounda Dembelé, l'Unicef estime qu'au Mali, une fille sur deux est mariée alors qu'elle est encore enfant, exposant ainsi aux risques d'abandon scolaire, à la violence et à un plus grand risque de décès en raison de complications liées à la grossesse et à l'accouchement. Ses différentes formes domestiques, sexuelles, physiques, psychologiques, etc. font l'objet de peu d'attention en raison de l'impunité et de la stigmatisation. Elles se manifestent ainsi : la violence d'un partenaire intime (coup et blessures, violences psychologiques, viol conjugal, femicide) ; la mutilation génitale féminine ; la violence sexuelle et le harcèlement (viol, actes sexuels forcés, avances sexuelles non désirées, abus sexuels sur les enfants, mariages forcés, harcèlement dans la rue, harcèlement criminel, cyberharcèlement) ; le trafic d'êtres humains (esclavage, exploitation sexuelle), etc.

Aux dires de Mme Berthé Hawa Diakité, représentante du ministre de la Promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, en dépit des énormes efforts et résultats louables obtenus, le nombre de cas de violences basées sur le genre rapportés est passé de 2021 cas de janvier 2019 à 2981 cas de janvier à juillet 2020 ; soit une augmentation de 47 pour cent. Ces données révèlent que 99 pour cent des personnes touchées sont des femmes et 36 pour cent des VBG sont des violences sexuelles. Selon le système de gestion des informations sur les VBG, l'année dernière 4617 incidents ont été enregistrés, dont 97 pour cent des survivants étaient des femmes et 45 pour cent des filles de moins de 18 ans.

■ Ibrahim Sanogo

## Communiqué du conseil des ministres du mercredi 25 novembre 2020



Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 25 novembre 2020, dans sa salle de délibération au Palais de Koulouba, sous la présidence de Monsieur Bah N'DAW, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- et procédé à des nominations.

### AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

#### AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté :

1. Un projet de décret portant approbation de l'avenant n°1 au Marché n°04739/DGMP-DSP-2018 relatif aux travaux de voirie et de drainage en Commune II du District de Bamako (lot 1) : le bitumage des rues 268 et 122 de Niarela et de la rue 224 de l'Hippodrome et le pavage des rues 267 de Niarela, 20 et 19 de Médina-Coura et 517, 519, 515, 516, 505, 506, 509 de Bagadadji.

L'avenant, sans incidence financière, est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et le groupement d'entreprises CENTRO/GER pour un délai d'exécution supplémentaire de 3 mois.

Il vise à prendre en compte le retard dû à l'occupation des emprises des travaux et aux difficultés de déplacement des réseaux des concessionnaires non identifiés au cours des études réalisées.

2. Un projet de décret portant approbation du marché relatif aux travaux d'aménagement du périmètre irrigué villageois dans la plaine de Togobéré (250 hectares) dans la Commune rurale de Fakala, Cercle de Djenné.

Le marché est conclu, entre le Gouvernement de la République du Mali et le groupement d'entreprises N'TIOBALA/EGB, pour un montant toutes taxes comprises de 2 milliards 572 millions 865 mille 229 francs CFA et un délai d'exécution de 4 mois hors saison des pluies. La réalisation des travaux contribuera à améliorer les conditions de vie des populations de la Commune rurale de Sofara et environ, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

3. Un projet de décret portant approbation de la convention de concession pour la construction et l'exploitation de la Centrale solaire photovoltaïque de 93 MégaWatt-crêtes à Touna, Cercle de Bla.

La Convention est conclue, entre le Gouvernement de la République du Mali et la société PHANES ENERGY MALI-SA, pour un montant de 106,4 millions d'Euros, soit environ 69 milliards 800 millions de francs CFA hors taxes et hors droits de douanes.



La durée de construction de la centrale est de 18 mois pour une durée d'exploitation de 25 ans.

La Convention est assortie d'un contrat d'achat d'énergie entre la Société Energie du Mali « EDM-SA » et la Société PHANES ENERGY MALI-SA.

La mise en œuvre de cette convention permettra entre autres :

- d'augmenter l'offre énergétique à travers une source d'énergie propre et à moindre coût ;
- de renforcer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique ;
- d'optimiser le coût de production et d'améliorer la qualité du service public de l'électricité.

## AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES FONCIERES, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

Sur le rapport du ministre des Affaires foncières, de l'Urbanisme et de l'Habitat, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant affectation au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la parcelle de terrain, objet du Titre foncier n°4372 du Cercle de Kita, sise à Bendougouba.

La parcelle de terrain, d'une superficie de 50 hectares 3 ares 71 centiares, est destinée à la construction d'un Centre de formation et de recherche pour l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako. La construction de ce Centre permettra de développer la formation et la recherche scientifique, de protéger et de valoriser la faune et la flore, de promouvoir les résultats de la recherche scientifique et de contribuer au développement socio-économique du Mali.

## AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

### AU TITRE DU MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

- Chargé de mission : Monsieur Cheickna KEITA, Juriste.
- Directeur de la Sécurité Militaire : Colonel Moussa Toumani KONE.
- Directeur Général de l'Office National des Anciens Combattants, Militaires Retraités et

Victimes de Guerre du Mali : Colonel Modibo GUINDO.

- Directeur des Ateliers Militaires Centraux de Markala : Colonel Sériba DOUMBIA.
- Directeur du Service Social des Armées : Colonel Mohamed FOFANA.
- Directeur du Sport Militaire : Colonel Séga SISSOKO.
- Directeur de l'Information et des Relations Publiques des Armées : Colonel Souleymane DEMBELE.
- Directeur Général du Musée des Armées : Colonel Kadiatou Mama TRAORE.
- Chef d'Etat-major adjoint de l'Armée de Terre : Colonel-major Djibril DOUMBIA.
- Directeur adjoint de la Direction Centrale des Services de Santé des Armées : Colonel-major Moussa Boï COULIBALY.
- Directeur adjoint de la Direction des Ecoles Militaires : Colonel Moussa Yoro KANTE.
- Directeur adjoint des Transmissions et des Télécommunications des Armées : Colonel Moussa TOUNKARA.

### AU TITRE DU MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

- Conseillers techniques : Contrôleur Général de Police Salimatou DIARRA ; Lieutenant-colonel Mamadou SOUGOUNA ; Monsieur Mamoudou SOW, Conseiller des Affaires Etrangères.

### AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

- Conseillers techniques : Monsieur Yeya SAYE, Magistrat ; Madame CAMARA Fata Gorko Mondo MAIGA, Journaliste-Réalisateur ; Monsieur Sidi Mohamed EL BECHIR, Membre du Corps préfectoral.
- Chargés de mission : Monsieur Alasseyni TOLO, Juriste ; Monsieur Alhadou COULIBALY, Gestionnaire.
- Gouverneur du District de Bamako : Monsieur Baye KONATE, Membre du Corps préfectoral.
- Gouverneur de la Région de Kayes : Colonel Moussa SOUMARE.
- Gouverneur de la Région de Koulikoro : Colonel Lamine Kapory SANOGO.
- Gouverneur de la Région de Mopti : Colonel-major Abass DEMBELE.
- Gouverneur de la Région de Tombouctou : Commissaire Divisionnaire de Police Bakoun

KANTE.

- Gouverneur de la Région de Gao : Général de Brigade Moussa TRAORE.
- Gouverneur de la Région de Kidal : Colonel Fodé Malick SISSOKO.
- Gouverneur de la Région de Ménaka : Monsieur Mohamed Alhanafi MAIGA, Administrateur Civil.
- Gouverneur de la Région de Niara : Colonel-major Aly ANNAJI.
- Gouverneur de la Région de Kita : Monsieur Daouda MAIGA, Professeur de l'Enseignement Secondaire.
- Gouverneur de la Région de Dioïla : Madame Aminata DIALLO, Membre du Corps préfectoral.
- Gouverneur de la Région de Nara : Colonel Amara DOUMBIA.
- Gouverneur de la Région de Bougouni : Général de Brigade Kéba SANGARE.
- Gouverneur de la Région de Koutiala : Général de Brigade Abdoulaye CISSE.
- Gouverneur de la Région de San : Colonel Ousmane SANGARE.
- Gouverneur de la Région de Douentza : Monsieur Mory CISSE, Membre du Corps préfectoral.
- Gouverneur de la Région de Bandiagara : Monsieur Meissa FANE, Membre du Corps préfectoral.

### AU TITRE DU MINISTERE DE LA RECONCILIATION NATIONALE

- Secrétaire Général : Monsieur Attaher AG IK-NANE.
  - Chef de Cabinet : Monsieur Marcelin GUEN-GUERE, Gestionnaire des Ressources Humaines.
  - Conseillers techniques : Lieutenant-colonel Malado KEITA ; Madame Awa Tidiane KEITA, Magistrat ; Monsieur Lassana N'Fa DIAKITE, Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Commandant Fatimata SANGARE dite Bintou.
  - Chargés de mission : Madame Kadidia FOFANA, Communicatrice ; Monsieur Sékou Al-laye BOLLY, Economiste ; Sidy TAMBOURA, Diplômé en Relations internationales ; Madame Assitan SAMOURA, Juriste ; Monsieur Oumarou DICKO, Juriste.
- Bamako, le 25 novembre 2020.

**Le Secrétaire général du Gouvernement, Salifou DIABATE**  
**Chevalier de l'Ordre national**

# Atelier de soutien aux centres de sante abritant les sites miniers : Oxfam et le PCQVP se donnent la main

Afin d'intégrer la justice fiscale, le représentant du ministre de l'Économie et des Finances, Beïdy Samaké, a présidé, le mercredi 26 novembre 2020 la cérémonie de l'atelier basé sur le « diagnostic du niveau de soutien reçu par les centres de santé de Bamako et des collectivités abritant les sites miniers du Mali en termes d'appui de l'État et des partenaires du Mali pour faire face au Covid-19.

La présente activité s'inscrit dans le cadre de la validation du rapport provisoire de cette étude réalisée avec l'appui technique et financier d'Oxfam-Mali sur le projet Covid-19 notamment sur l'impact des mesures sociales du gouvernement au niveau des structures de santé de 3<sup>e</sup> référence et des communes abritant les sites miniers au Mali. A ce titre, il s'agit aussi, de recueillir les observations sur le niveau d'amélioration intervenue dans les conditions de travail du personnel sanitaire au niveau des sites d'investigation. Ensuite, il s'est penché sur le niveau d'accès des communautés abritant les sites miniers aux mesures sociales annoncées par le gouvernement dans le cadre de lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19, tel est l'objectif recherché du PCQVP

A l'entame de ses propos, le président de Payez Ce Que Vous Publiez, (PCQVP), Abdoul Wahab Diakité a souligné leur volonté de transparence, de son rôle de premier plan dans le combat pour l'accès aux services essentiels des couches les plus vulnérables.

Ainsi, le budget des hôpitaux publics du Mali en 2018 passe de 5 458 333 000 FCFA à 3 155 474 000 FCFA en 2019, soit une réduction de plus 2,3 milliards de FCFA. A noter que la réduction drastique des donations a continué en 2020.

S'agissant de la pandémie de Covid-19, le gouvernement a pris des mesures après la confirmation des premiers cas positifs de Covid-19, en mars dernier. En revanche, il s'agit de la mobilisation de 6,3 milliards de FCFA, l'ouverture d'un compte spécial alimenté par les

contributions des bonnes volontés pour faire face au Covid-19. Selon le document, la mise en œuvre du plan de riposte a été évaluée à 500 milliards de FCFA, essentiellement consacré à l'amélioration du plateau technique des centres de santé, à la fourniture gratuite des vivres aux plus démunis et de 20 millions de masques aux populations, l'allègement des factures d'électricité et autres.

Ceux-ci devront en principe permettre au gouvernement de mettre en place des mécanismes opérationnelles pour faire face à cette pandémie sans grand dégât

C'est pourquoi, la coalition PCQVP s'est engagée, à travers la société civile. « **C'est un devoir pour nous, afin de magnifier avec le PCQVP notre contribution pour la mise en œuvre de ce projet** », a indiqué le représentant d'Oxfam-Mali, Boubou Sidibé

Par ailleurs, le représentant du ministre de l'Économie et des Finances, Beïdy Samaké, a souligné l'importance de ces travaux de validation, qui vise à faire l'état des lieux des ressources mobilisées par le gouvernement et ses partenaires au développement dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Au terme de cette validation du rapport de recherche, les participants vont se pencher sur les commentaires et observations des participants, l'amélioration intervenue dans les conditions de travail du personnel sanitaire au niveau des sites d'investigation entre autres.

■ Ibrahim Sanogo





## A Mopti : UNPOL maintient le cap vers le renforcement des capacités des Forces de sécurité maliennes

**A**u cœur des actions du pilier développement de la composante Police des Nations Unies (UNPOL) du bureau régional de la MINUSMA à Mopti, s'inscrit le renforcement des capacités techniques des Forces de Sécurité maliennes (FSM). Au cours de la première moitié du mois de novembre, ont été organisées deux formations dont l'une portant sur le monitorat et le secourisme tenue du 02 au 13 novembre, et l'autre sur l'utilité de la téléphonie au cours de l'enquête criminelle entre les 10 et 13 novembre derniers. Un total de 24 éléments de la Police, de la Gendarmerie et de la Protection civile ont bénéficié de ce renforcement de capacité. Les locaux de la Direction de la Protection civile de Mopti ont abrité la formation sur le monitorat et le secourisme qui entre dans le cadre du renforcement des capacités techniques des sapeurs-pompiers maliens en secourisme et en monitorat. Elle visait l'objectif d'aider les participants à développer les compétences nécessaires pour exercer l'activité de citoyen de sécurité civile (secouriste), conformément au

référentiel en vigueur en la matière, à travers la pédagogie appliquée aux emplois/activité de classe 3 (PAE3), communément appelée secourisme grand public.

« La PAE3 est une qualification qui fixe les différentes capacités nécessaires afin que le moniteur de secourisme soit capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger une victime et les témoins, alerter les secours d'urgence, empêcher toute aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours organisés », a expliqué le formateur, l'Officier de Police Individuel du Bénin, Alban NASSARA, servant au sein de la composante Police des Nations Unies (UNPOL) à Mopti.

Cette formation de dix jours, réunissant six cadres de la Protection civile de la région, a été répartie sur huit jours de cours alliant théorie et pratique, ainsi que deux autres consacrés aux examens. Elle comprend au moins neuf modules obligatoires à valider par les participants pour l'obtention du certificat de moni-

teur. Il s'agissait de la deuxième vague de formations réalisées sur le sujet, car un premier groupe de six autres membres de la Protection civile avait été formé en août dernier. Sapeur-pompier, c'est un métier que le Sous-lieutenant Abou GORO exerce parce qu'« être secouriste, c'est vouloir sauver des vies », soutient celui qui dit avoir eu la vocation à son adolescence. « Lorsque j'étais élève, j'ai vu un enfant décéder sur les lieux d'un accident, par manque d'assistance adéquate et depuis ce jour, j'ai su que mon métier sera de sauver des vies », se rappelle-t-il. De plus, il s'est réjoui de l'ambiance qui a régné entre le formateur et les participants durant ces jours. « Nous avons la chance de ne pas être nombreux à la formation, ce qui a favorisé les débats pour une meilleure assimilation des modules », a-t-il ajouté.

### Outils les FSM pour tirer profit de la téléphonie dans les enquêtes criminelles

Du 10 au 13 novembre, s'est déroulée une autre formation portant sur « L'utilité de la téléphonie dans l'enquête criminelle », dispensée à 18 éléments des Forces de Sécurité Maliennes (FSM) dont 10 Gendarmes et huit policiers, réunis dans la salle de formation de l'UNPOL au camp intégré de la MINUSMA à Sévaré. En raison des normes en vigueur dans la Mission pour le respect des mesures barrières contre la COVID-19, les participants ont été divisés en deux groupes.





Pour le coordonnateur de la section de formation de l'UNPOL, l'Officier de Police canadien, Mathieu GALLIENNE, c'est une opportunité de partager des techniques et connaissances supplémentaires avec les Forces de Sécurité Maliennes au niveau de la téléphonie lors des enquêtes criminelles. « Le milieu policier évolue en complexité de jour en jour, et encore plus au Mali, qui comporte une situation sécuritaire difficile. Le développement des technologies, y compris des téléphones cellulaires utilisés dans la communication et le stockage des données apporte son lot de bienfaits, mais amène aussi des défis supplémentaires lors des enquêtes policières », a-t-il souligné. Il s'agit d'un sujet d'actualité pour lequel l'UNPOL a mobilisé deux experts issus de l'unité de support des Crimes graves et organisés (Serious and Organized Crime – Support Unit-SOC/SU) de la MINUSMA. Quatre jours durant, les Lieutenants Rodople SPRIMONT et José HERMOSA de la Gendarmerie française ont formé les FSM sur les principes généraux de la téléphonie, la présentation des réquisitions, la mallette numérique, ainsi que la présentation des outils de piratage destinés aux forces de sécurité. Les sessions se sont déroulées selon une méthodologie participative avec des débats ouverts autour des questions de compréhension lors des présentations. « Cette formation nous a apporté de nouvelles compétences et techniques, notamment sur la façon d'aborder les opérateurs de téléphonie mobile afin qu'ils répondent à nos demandes. Certains réagissent vite et d'autres presque jamais », a expliqué le Sergent-Chef Moussa

Touré de la Police Nationale de Sévaré. « Or, il nous faut agir dans un bref délai avant que les arnaqueurs ne se débarrassent des puces utilisées pour leur forfait », a-t-il fait remarquer.

## Les principes droits de l'homme au centre des formations

À chacune des actions de renforcement de capacités mises en œuvre par l'UNPOL au profit des FSM, la composante Police de la MINUSMA s'assure que les droits de l'homme y soient intégrés. Lors de la formation sur la téléphonie, c'est dans cette optique que les éléments des FSM ont, les 10 et 12 novembre, suivi un module sur l'introduction générale aux droits de l'homme et les terminologies usuelles s'y rapportant. Parmi les thèmes dé-

veloppés, les concepts de droits de l'homme, de violations et abus des droits de l'homme, les catégories de droits de l'homme, les caractéristiques des droits de l'homme, et les terminologies en droits de l'homme. Au cours de ces sessions animées par des officiers de la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA, ont aussi été abordés la revue des systèmes international, régional et national des droits de l'homme, ainsi que les instruments et mécanismes y afférents. De leur côté, les agents bénéficiaires de ces séries de formation ont exprimé leur satisfaction et se disent motivés à partager les nouvelles connaissances acquises avec leurs collègues, en plus d'en faire bon usage dans l'exercice de leur fonction. « Nous espérons que cela continue pour contribuer au développement de nouvelles compétences parmi nous », a souhaité l'Adjudant Idrissa Diallo de la Gendarmerie de Sévaré.

Il a été noté une participation très active des auditeurs des formations pour qui, les thématiques sur les droits de l'homme ont constitué un rappel. Aux termes de la formation, l'UNPOL a remis à chaque participant, une clé USB contenant les présentations afin de faciliter la restitution de ces formations à leurs pairs qui n'ont pas pu être présents, et faciliter l'utilisation des outils explorés au moment d'opérer sur le terrain.

## Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



# Terrorisme au Maghreb et au Sahel : Iyad Ag Ghali prend l'ascendant sur AQMI

**A** la désignation de Yazid Mibrak à la tête d'Al-Qaïda au Maghreb islamique\* suscite des interrogations sur le devenir de cette organisation terroriste. Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM)\*, que dirige Iyad Ag Ghali, pourrait avoir pris l'ascendant sur « l'organisation mère », qui a perdu de sa capacité de nuisance au Maghreb.

Il a fallu plus de cinq mois pour trouver un successeur à Abdelmalek Droukdel, alias Abou Moussab Abdelwadoud, éliminé par l'armée française lors d'une opération menée le 3 juin 2020 dans la région de Tessalit au nord du Mali. C'est finalement Abou Oubaida Youcef el Annabi, un autre Algérien qui était à la tête du Majliss al-Choura (conseil consultatif) d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI)\*, qui assure la succession.

L'annonce a été faite par la société Al Andalous, principal canal médiatique d'AQMI\*, dans une vidéo rendue publique ce samedi 21 novembre.

Extrait de la vidéo d'Al Andalous diffusée sur Twitter par le journaliste Wassim Nasr.

Le commentaire est lu par le Mauritanien Abou Naamane Chenguiti, un des principaux idéologues d'AQMI\* et de son allié au Sahel, le GSIM\*, que dirige le chef terroriste malien Iyad Ag Ghali.

« Suite à la mort en martyr d'Abou Mossaab, et après avoir effectué une large choura [concertation, ndr] pour lui choisir un successeur, les consultations ont abouti à la désignation du Cheikh Moudjahid Yazid Mibrak, connu sous le nom d'Abou Oubaida Youcef el Annabi, en qualité d'Émir de l'organisation Al-Qaïda au Maghreb islamique\*. Abou Oubaida Youcef el Annabi a rejoint les rangs des moudjahidines en l'an 1413 de l'hégire (1992), après avoir achevé ses études universitaires et obtenu une licence en sciences économiques, option gestion », a annoncé Abou Naamane Chenguiti.

Ag Ghali affiche sa puissance

Mais ce qui aurait dû être présenté comme un

événement dans cette sortie médiatique de 20 minutes a finalement pris la forme d'une simple dépêche. Le passage annonçant la désignation d'Abou Oubaida Youcef el Annabi n'a duré que 45 secondes.

Un fait étonnant, relève Djilil Lounnas, professeur en relations internationales à l'université américaine Al Akhawayn d'Ifrane (Maroc) dans une déclaration à Sputnik. Auteur de Le djihad en Afrique du Nord et au Sahel : d'AQMI\* à Daech\*, ce spécialiste des mouvements terroristes estime qu'en accordant un simple entrefilet à la désignation de son nouveau chef, AQMI\* affiche clairement son affaiblissement.

**« Les 7 premières minutes sont consacrées à un hommage à Droukdel. Puis vient le passage de 45 secondes de la désignation d'El Annabi. Enfin, les 13 dernières minutes sont à la gloire d'Iyad Ag Ghali et aux activités du GSIM\*. Le commentateur revient sur la libération des "200 frères" et explique qu'Ag Ghali a pu obtenir une rançon de 30 millions d'euros pour avoir relâché deux otages occidentaux. La vidéo montre également le banquet offert par le chef du GSIM\* en l'honneur des terroristes élargis par Bamako. Les messages sont clairs, le film fait la promotion d'Iyad Ag Ghali et du GSIM\*. La nomination d'El Annabi est se-**



condaire», décrit Djalil Lounnas.

Épicentre djihadiste

Le professeur souligne qu'lyad Ag Ghali est arrivé à faire du GSIM\* une organisation puissante.

«C'est la première fois dans l'histoire du terrorisme en Afrique du Nord et au Sahel que 200 prisonniers sont libérés en une seule fois. Ag Ghali pèse politiquement au Mali. Il a des hommes et des armes. Il gagne beaucoup d'argent grâce au contrôle des trafics et il est également parvenu à faire payer la France pour la libération de ses otages.»

Le GSIM\*, qui s'est placé sous l'aile d'AQMI\* dès sa naissance en 2017, lui fait aujourd'hui de l'ombre. Créé en 2007 par le terroriste Hassan Hattab, Al Qaida au Maghreb islamique\* est actuellement une organisation moribonde. Sur le plan militaire et stratégique, si l'on s'en tient aux informations sécuritaires officielles, il n'y a plus aucune opération terroriste en Algérie depuis plusieurs mois. Idem en Tunisie

et au Maroc. AQMI\*, dont le terrain est le Maghreb, est absente depuis très longtemps et ses effectifs sont très limités.

«AQMI\* a connu un véritable déclin et n'a pas pu résister aux coups de boutoir de l'armée algérienne. L'expertise des services de sécurité et du renseignement et l'utilisation des moyens de surveillance technologiques ont provoqué l'anéantissement d'AQMI\* en Algérie», indique Djalil Lounnas.

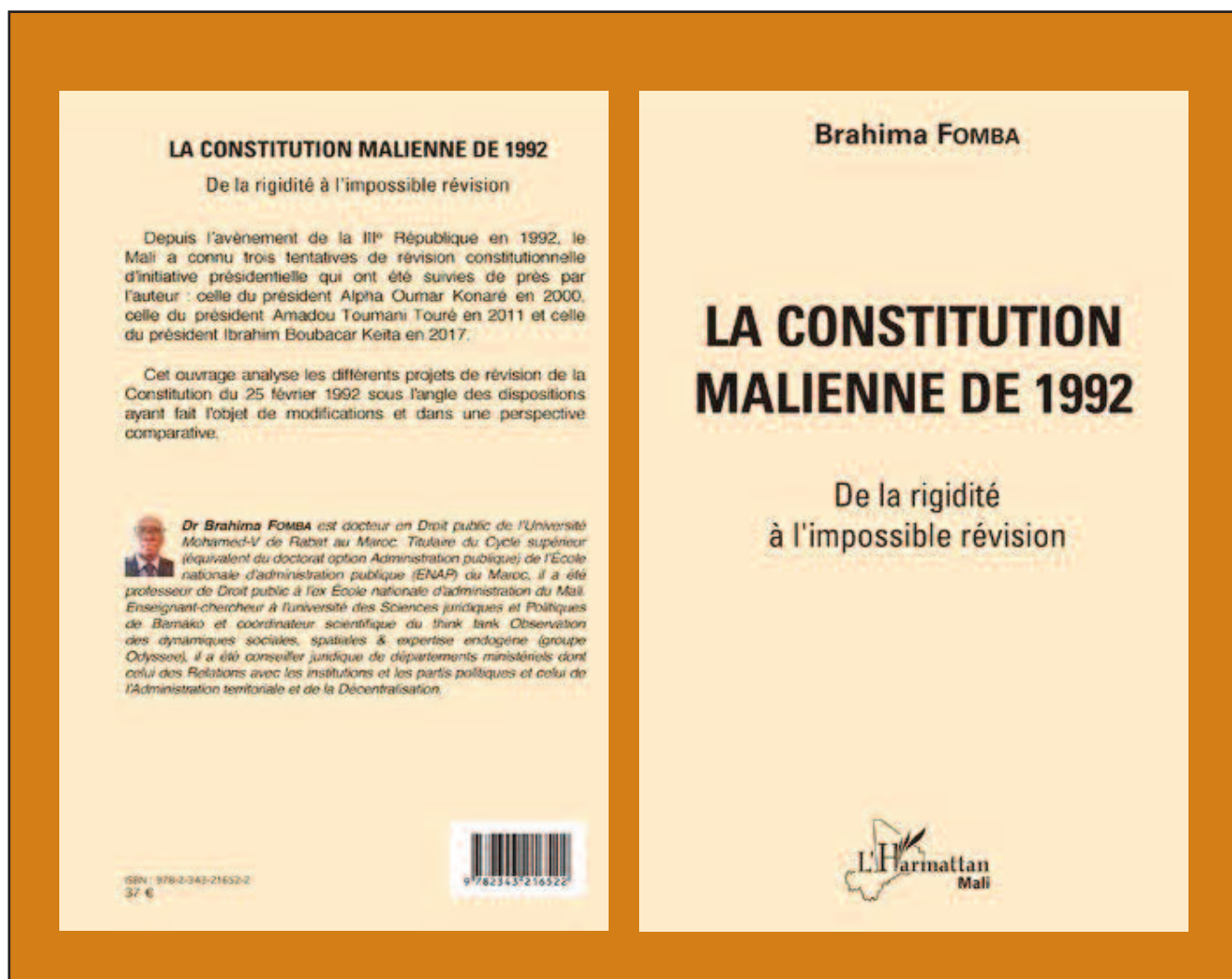
De 2003 à 2013, Droukdel avait réussi à maintenir une organisation active «mais depuis, c'est la déchéance. La quasi-totalité des chefs algériens a été éliminée. Actuellement, nous constatons un changement de l'épicentre du terrorisme, du Maghreb et de l'Algérie principalement, vers le Sahel», poursuit-il.

La petite succursale sahélienne qu'était le GSIM\* est devenue plus puissante que la maison mère maghrébine. Djalil Lounnas tient cependant à préciser qu'AQMI\* est encore

capable de commettre des opérations terroristes malgré la perte de l'essentiel de ses effectifs et de sa puissance de feu. Pour avoir analysé l'ensemble des vidéos d'Abou Oubaida Youcef et Annabi, il indique que le nouveau chef d'AQMI\* s'est toujours revendiqué de la ligne dure du GIA (Groupe islamique armé) et du GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat), les organisations terroristes qui ont précédé AQMI\* et dont il a été un membre actif.

«El Annabi doit avoir entre 50 et 60 ans. Certaines informations disent qu'il a été blessé et qu'il est physiquement diminué. Mais il reste dangereux. En Algérie et en Tunisie, les services de sécurité sont certainement très vigilants car il va sûrement vouloir marquer sa désignation à la tête d'AQMI\* par une opération terroriste », estime-t-il.

Source : sputniknews





## Le ministre en charge de l'Énergie à la station de Kabala : « Je suis venu ici pour comprendre ce qui empêche tout Bamako d'avoir de l'eau »



C'est aux environs de 9 heures que le ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau est arrivé hier sur le site de la station d'exhaure et de conduite de refoulement des eaux à Kabala. Lamine Seydou Traoré venait visiter des installations du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Bamako à partir de cette localité située dans la Commune rurale de Kalaban-coro. Objectif : s'enquérir de l'état d'avancement des travaux. C'est à 600 mètres de la berge du fleuve Niger, que le directeur général de la Société malienne de patrimoine de l'eau potable (Somapep), Yénizanga Koné, a fourni des détails au ministre concernant la prise d'eau installée dans le fleuve et la canalisation. Avant de lui faire visiter la station d'exhaure et de conduite de refoulement des eaux.

La seconde étape de cette visite a concerné la station de pompage, dont la réception provisoire a eu lieu le 1er octobre courant. «Je suis venu aujourd'hui sur la station pour comprendre ce qui empêche tout Bamako d'avoir de l'eau.

C'est aussi pour voir l'état d'avancement des

travaux et explorer les voies et moyens devant permettre de donner un coup de pouce aux activités afin de permettre à la population d'avoir de l'eau potable en abondance», a expliqué Lamine Seydou Traoré.

Selon le ministre, «la problématique qui se pose, c'est moins la qualité de l'eau que le renforcement de capacité pour pouvoir transférer l'eau produite à Kabala vers les foyers».

Il a assuré que les responsables de la Société malienne de gestion de l'eau potable (Somagep) et de la Somapep s'y attèlent. «La station de Kabala est d'une capacité de près de 300.000 m<sup>3</sup> et moins de la moitié est transférée à la population. Il y a un certain nombre de travaux qui doivent être réalisés», a-t-il constaté.

Le ministre Traoré a, ensuite, mis le cap sur le site abritant les deux réservoirs situés au sommet de la colline de Baco-Djicoroni. Déjà en service, ils disposent chacun d'une capacité de 20 millions de litres d'eau. Ces réservoirs servent à la mise en charge des adductions vers les lieux de consommation.

Ici, le ministre Traoré a visité les travaux d'ex-

tension des réservoirs. Le taux d'exécution de ces deux réservoirs complémentaires (d'une capacité de 20 millions de litres d'eau chacun) est de 30% pour un délai consommé de 60%. La fin des travaux est prévue pour le 16 mai 2021.

Aux termes de ces explications, le ministre s'est rendu dans la famille Kouyaté qui venait de bénéficier de son branchement afin, selon lui, de s'enquérir du bon déroulement de cette opération. Mme Kouyaté Fatoumata, visiblement heureuse, n'a pas tari de félicitation et de remerciement à l'endroit des autorités du pays pour cette initiative.

L'objectif du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Bamako à partir de la localité de Kabala est d'assurer l'approvisionnement correct et durable en eau potable de la capitale et ses environs. Il est prévu, dans ce cadre du projet, la réalisation de 100.000 branchements sociaux sur lesquels 44.324 ont été déjà réalisés. Le coût du branchement s'élève à 20.000 FCFA.

**Babba B. COULIBALY**

# Me Malick Coulibaly, ancien ministre de la Justice : « Au Mali, il y a 3 entraves à l'accès à la justice »

L'entrave psychologique, l'entrave économique, l'entrave géographique, ce sont les trois grandes difficultés d'accès à la justice au Mali. C'est en tout cas ce qu'a déclaré l'ancien ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Gardes des Sceaux, Me Malick Coulibaly, lors du lancement de la 3ème édition du Fest Hip Hop Rapou Dôgô kûn dont le thème était « Quelle justice pour un Mali meilleur ? ».

**R**econnu être un homme de droit intègre et probe, celui-là qui, à la fleur de l'âge, a déposé sa robe de magistrat malgré ses avantages par refus de corruption, Me Malick Coulibaly, était l'invité des organisateurs de la 3ème édition du Fest Hip Hop Rapou Dôgô kûn. Il a fait un brillant exposé sur la justice malienne sur laquelle porte le thème de cette édition du festival initié par le rappeur Master Soumy.

A l'entame de ses propos, l'avocat stagiaire, comme il préfère se qualifier ainsi, a insisté

sur l'importance de la justice pour la bonne marche de tout l'État, qu'il soit en difficulté ou non.

## L'interdépendance entre la justice formelle et la justice traditionnelle

Si beaucoup de citoyens limitent l'accès à la justice aux Cours et Tribunaux, Me Malick Coulibaly, lui, voit plus loin. Pour lui, l'accès à la justice, au-delà des Cours et Tribunaux,

s'étend à la justice traditionnelle et à tous les mécanismes pacifiques de règlement de conflits. « La justice entendue en termes d'accès ne se résume pas aux Cours et Tribunaux. Il y a donc une définition restrictive qui ne voit en l'accès à la justice que l'accès aux Tribunaux et aux Cours. Il y a une définition plus large que j'épouse qui va au-delà des Cours et Tribunaux, peut atteindre la justice traditionnelle », a expliqué l'ancien ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Garde des Sceaux.

Pour Me Malick Coulibaly, il y a une complémentarité entre la justice traditionnelle et la justice formelle, c'est-à-dire étatique. « La justice formelle, justice étatique et justice traditionnelle ne doivent pas être les systèmes parallèles. L'une peut apprendre de l'autre et évoluer en parfaite symbiose. La justice formelle gagnerait en humilité. La justice traditionnelle pourrait gagner de la justice formelle dans le respect des garanties. L'une et l'autre ont à apprendre mutuellement », a-t-il expliqué.

## Les entraves à l'accès à la justice au Mali



Beaucoup dénoncent la lenteur de la Justice au Mali. Pour avoir été magistrat, avocat et Garde des Sceaux deux fois, Me Malick Coulibaly connaît les difficultés d'accès à la justice au Mali. « **Au Mali, il y a 3 entraves à l'accès à la justice** », a-t-il indiqué. Il s'agit, selon l'invité de la 3ème édition Fest Hip Hop Rapou Dôgô kûn, de l'entrave psychologique, l'entrave économique et l'entrave géographique.

## L'entrave psychologique.

Ce qui est déplorable, mais qui est une réalité, selon l'ancien ministre de la Justice, c'est que la justice fait peur au Mali. « **La justice fait peur parce qu'on ignore la justice. La justice fait peur parce que les acteurs de la justice se sont hissés sur pied d'escale superbe** », a-t-il laissé entendre avant de donner un exemple touchant qui fait que les citoyens ont peur de la justice : « **A moins de 100 kilomètres de Bamako, j'ai vu des justiciables assis à même le sol, le juge perché sur un fauteuil ministériel. Je me suis permis de lui poser la question qu'est-ce que cela pouvait signifier comme symbole. Et dans le lot, il y avait des chefs de village. Il dit, lui, il est le juge...** ». Pour ce défenseur des droits de l'homme, les acteurs de la justice doivent intégrer la notion de "public servant" en lieu et place de fonctionnaire. « **Nous sommes aux services des justiciables. S'il n'y a pas de justiciable, il n'y a pas de juge** », a-t-il indiqué.

## L'entrave est économique

Même si beaucoup l'ignore, Me Malick Coulibaly affirme que la justice a un coût. Comment ? Selon lui, « **Il faut un avocat. Il faut souvent payer une expertise. Il faut se déplacer** ». Et tout le monde, dit-il, ne peut pas faire face à ce coût-là. Il y a, dans les normes, une assistance judiciaire. Mais cette assistance judiciaire n'est pas fonctionnelle aux dires de Me Coulibaly. « **Nous avons les commissions d'offices à l'occasion des sessions d'assises, mais l'avocat a, à peine, rencontré une seule fois son client et le procès est souvent pipé avant le renvoi aux assises. Or, la commission d'office n'intervient qu'au stade du jugement. L'État**



**n'aide donc pas les plus vulnérables à accéder à la justice d'un point de vue économique** », a reconnu l'ancien président de la Commission nationale des Droits de l'Homme. **L'entrave géographique**

La distance géographique est l'une des grandes difficultés d'accès à la justice au Mali, selon Malick Coulibaly. A ses dires, certains dossiers peuvent être renvoyés de Kidal à Mopti et jusqu'à Bamako. Avec cette distance, le dossier prendra énormément de temps.

## Les défis actuels de la justice malienne

La justice malienne a d'énormes défis à relever selon Me Malick Coulibaly. La lutte incisive contre l'impunité ou le sentiment d'impunité est le premier de ces défis. « **Tout ce que nous avons comme violations au nord, au centre et au sud prennent leurs sources dans une réponse pénale très timide avec des liens avec le contexte sécuritaire** », a-t-il laissé entendre. Pour le docteur en droit, la justice, même si elle la volonté, elle ne peut pas arriver à bout sans la sécurité. « **Il faut engager et réussir de façon incisive cette lutte contre l'impunité pour toutes les**

**violations des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire national** », a-t-il proposé.

Un autre défi à relever se situe au niveau du problème foncier. Selon Me Malick Coulibaly, 5% des litiges au Mali, même en matière pénale, ont un lien avec le foncier. « **Il faut désamorcer la bombe foncière** », a-t-il sollicité.

Il propose aussi la célérité dans les procédures, surtout en matière pénale. A son entendement, l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs de la justice est nécessaire, ne serait-ce que pour éviter qu'ils soient corrompus. « **Le magistrat qui se demande, la nuit, comment il va soigner son enfant demain ; comment il va payer la scolarité de son enfant demain, a de fortes chances d'être corrompu. Il faut donc les mettre dans les conditions** », insiste l'ancien Garde des Sceaux.

Il faut rappeler que Me Malick a également déploré le budget insuffisant de certaines juridictions.

**Boureima Guindo**  
Source: Le Pays- Mali



# Mise en œuvre de l'accord d'Alger : Le Premier ministre appelé à la vigilance et la MINUSMA à l'action



**N**ous avons levé le lièvre, il y a quelques jours, et la Coalition contre la Partition du Mali « IGDAH-Mali Tètila » vient de nous conforter, à travers une lettre ouverte adressée au Premier ministre Moctar Ouane, sur les pièges contenus dans la pression exercée par la France et la MINUSMA pour la mise en œuvre de l'accord d'Alger sans une quelque révision, comme souhaitée par tous les maliens et conformément aux conclusions du Dialogue National Inclusif (DNI). « S'engager dans la voie de la mise en œuvre de l'accord d'Alger sans qu'il ne soit révisé revient à consacrer la partition », tel est le message fort envoyé au Premier ministre par la Coalition contre la Partition du Mali !

Pour rappel, le Premier ministre Moctar Ouane présidait, le 16 novembre dernier au siège de la MINUSMA à Bamako, l'ouverture de la 41<sup>ème</sup> session ordinaire du Comité de Suivi de l'Accord (CSA) pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Une session qui, faut-il le rappeler, marque la reprise des travaux du CSA après plusieurs mois d'interruption due au contexte sociopolitique tendu d'avant le coup d'Etat du 18 août dernier et les péripéties qui en ont suivies.

A cette occasion, le Premier ministre Moctar Ouane avait savoir que la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation a enregistré quelques lenteurs et révélé l'insuffisance de dividendes concrets pour les populations sur fond de dégradation de la si-

tuation sécuritaire du pays. Le moment était ainsi sans doute venu pour lui de donner un nouvel élan au processus de paix, à travers la mise en œuvre intelligente et diligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation qui se trouve être, d'après lui, une priorité de la feuille de route de la transition.

Ainsi avait-il convié les participants de cette session à réfléchir prioritairement sur 4 points qui, à ses yeux, permettraient de réaliser des avancées qualitatives. Il s'agit, entre autres, de la redynamisation du processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) ; l'accélération des réformes politiques et institutionnelles ; le soutien aux actions de développement ; et la relance du chantier de la réconciliation nationale. « Le gouvernement accordera toute l'importance nécessaire à la réalisation de cette priorité. Car, l'ineffectivité du DDR maintient notre pays dans une spirale de violence dangereuse pour la cohésion sociale et la réconciliation », avait-il confié, parlant du premier point.

Sur ce point, la Coalition contre la Partition du Mali interroge le PM sur la question de savoir si le DDR doit vraiment précéder le cantonnement ? Pour la Coalition, ce serait plutôt une chimère de croire en cela sans le travail préalable de cantonnement. Or, regrette la Coalition, sur les 24 sites de cantonnement prévus, la MINUSMA qui est chargée de cette tâche n'a construit que 8, et ce plus de 5 ans après la signature de l'accord d'Alger. Que cache cet

oubli volontaire de la MINUSMA, capable de construire des aéroports (cas de Kidal) et de faire des actions d'éclats, mais qui peine à réaliser des sites pour le cantonnement, pourtant nécessaire pour la suite du processus ? Quant à l'accélération des réformes politiques et institutionnelles, le Premier ministre avait fait savoir que la feuille de route de la transition consacre « un axe entier à la prise en compte des dites réformes » à travers le parachèvement du processus de réorganisation territoriale, l'élaboration et l'adoption d'une nouvelle constitution, ainsi que la poursuite du chantier de la régionalisation. Pour ce concerne l'opérationnalisation des nouvelles circonscriptions administratives du Nord pour laquelle le gouvernement est aussi pressé, elle est, selon la Coalition contre la Partition du Mali, bombe de retardement qui consacrerait la partition de notre pays, quant on sait que les régions créées en 2012 ne sont pas encore opérationnelles.

A l'image de la Coalition contre la Partition du Mali qui dénonce une mauvaise fois des groupes armés malgré leur présence dans le gouvernement, nous avons écrit à chaud « le Premier ministre Moctar Ouane, rien qu'à l'écouter, a une très mauvaise lecture de la situation qui prévaut au Nord du Mali », car nous avons estimé que « plus qu'une simple question de DDR et d'accélération des réformes politiques et institutionnelles ou de soutien aux actions de développement, le vrai obstacle au retour à la paix et au vivre ensemble entre toutes les communautés du Nord reste la mauvaise fois des bandits, pardon des princes de Kidal, qui veulent être avec le Mali sans être avec le Mali ».

Et de conclure : « On a beau-fait de se mentir à travers des discours creux, si ce n'est déjà que pour faire plaisir à une minorité de gens prenant tout un pays en otage, l'accord d'Alger ne saurait être mise en œuvre tant que les responsables de la CMA ne consentent à ce que certaines de ses clauses soient révisées de façon consensuelle et dans l'intérêt de tous. Tout le reste n'est que verbiage futile et inutile ». On ne semblait si bien le dire, car la Coalition contre la Partition du Mali « IGDAH-Mali Tètila » tire la même conclusion de la situation, et elle la fait savoir au Premier ministre!

■ Yama DIALLO

## Transition politique au Mali : Le Mali dans les mains du cousin d'un ancien président et du neveu d'un autre ancien président de la République

La transition malienne de 2020 serait mal partie. Tout ce remue-ménage est entretenu par deux (02) anciens présidents de la République qui tirent les ficelles dans l'ombre afin que les réformes tendant à faire l'audit de la nation soient vouées à l'échec. Car, ils ne veulent pas que leur gestion désastreuse de l'État soit sur la place publique.



Il sera difficile que les Maliens voient le bout du tunnel avec les autorités qui gèrent la transition pour sortir leur pays de l'impasse. Ainsi, il se trouve que Bah N'Daw est le cousin germain de l'ancien président déchu Ibrahim Boubacar Keita (IBK). Le colonel Assimi Goïta est le neveu de l'ancien président Alpha Oumar Konaré. Dès lors, on comprend comment, il a pu dribbler toute la classe politique pour placer ses hommes dans le gouvernement et se hisser vice-président de la transition. «Bon sang ne saurait mentir». Ces deux (02) anciens présidents seraient en train de tirer les ficelles dans l'ombre pour que les réformes tant attendues par le peuple ma-

lien ne voient jamais le jour. Histoire de ne pas mettre à nu leur gestion chaotique des affaires de la cité. Et ce rapprochement se voit à travers la visite de Bah N'Daw chez Ibrahim Boubacar Keita à son retour des Emirats Arabes unis, où il avait bénéficié des soins. Et l'autre est la nomination de la fille d'Alpha Oumar Konaré comme ministre dans le gouvernement de la transition. Selon des sources crédibles, ils consulteraient, chacun de son côté, ces anciens présidents avant de prendre une décision. Et cette confusion entretenue dans la clé de répartition des membres du Conseil national de transition (CNT) serait l'œuvre d'un ancien président pour

noyer le poisson.

La si longue marche des hommes acquis au changement est loin de prendre fin avec le putsch du mardi 18 août 2020. Après avoir sagement préparé leur retour en force sur le landerneau politique, les militaires qui ont précipité la chute du régime IBK se sont accaparés du plein pouvoir et ne veulent rien céder aux hommes politiques.

Aujourd'hui, un débat fait rage dans les médias, dans les bureaux politiques des partis politiques et dans les grins: entre les hommes politiques et les jeunes militaires du Comité national du salut pour le peuple (CNSP) qui est le meilleur sur le plan de la gestion du

pays ? Les littératures foisonnent. Les thuriféraires de la junte et les militants des partis politiques ne tarissent pas d'arguments pour soutenir leur poulain. Là n'est pas le problème. Quand on aime son pays, on se donne à fond. En 2002, avant la fin du mandat d'Alpha Oumar Konaré, il a cassé son parti ADEMA-PASJ (Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice) pour en sortir huit (08) candidats à l'élection présidentielle. Les plus futés de la ruche (10 barons) ont rejoint le candidat indépendant, le général Amadou Toumani Touré (ATT), candidat à l'élection présidentielle.

De mémoire de Maliens, tous ont pensé à une meilleure gestion du pays par un militaire. Mais la déception du peuple a été grande: délinquance financière en hausse, spéculation foncière devenue systématique, le népotisme et le clientélisme politico-ethnique transformés en mode de gouvernance. Tous ces faits ont été accompagnés de meurtres de militaires (Aguelhok), ensuite les promesses tenues au peuple pendant la campagne n'ont pas été respectées. Du coup, les Maliens ont pris leur mal en patience jusqu'au 22 mars 2012. Sur ce tableau pas très glorieux d'ATT à la tête du pays, chassé par un coup d'État par des jeunes militaires pour mauvaise gouvernance, alors qu'il venait de recevoir, en 2010, le prix

Kéba M'baye pour la bonne gouvernance, les Maliens doivent réfléchir par deux fois avant de prendre toute décision. Nous sommes aujourd'hui à quelques deux cent quarante (240) partis politiques sans vrais militants, sans fiefs, ni base. Les partis politiques satellites nés de scission de grandes formations sont très nombreux maintenant. Ce sont ces petits partis qui rendent difficile la cohésion sociale, de vrais tubes digestifs prêts à tout pour des strapontins.

Présentement, ce sont ces petites formations qui font le jeu de la junte au sein du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP). Cela nous rappelle le pouvoir de Alpha Oumar Konaré qui était chancelant à un moment donné et il n'a pas hésité à faire recours à de petites formations politiques pour se maintenir en formant un gouvernement dit d'union nationale. Ce gouvernement d'union nationale s'est constitué sur le dos du peuple. Un bilan des plus désastreux.

La transition du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) a dix-huit (18) mois pour mettre les lampions du Mali au vert. Ne seraient-ce que la sécurité intérieure et l'audit de la nation, la junte doit montrer pattes blanches. Ni les bonnes intentions du colonel Assimi Goïta, ni la bonne foi de Bah N'daw ne

suffiront à mettre en marche le train Mali. Les blessures politiques infligées à notre peuple ne sont pas encore cicatrisées (Abdoul Karim Camara, Tiéoulé Mamadou Konaté, Siaka Koné, Lamine Diabira, Seydou Diarra dit Toto, Dialla Konaté, les bérets rouges et les bérets verts, Birama Touré). Ceux qui ont perdu leurs proches pour des raisons politiques peuvent pardonner leurs bourreaux, mais ils n'oublieront pas.

Le vice-président, Colonel Assimi Goïta, qui a la charge de la sécurité, se la coule douce dans un bureau climatisé avec un cabinet de trente (30) membres. Quant au président de la transition, colonel-major à la retraite, Bah N'Daw, il passe son temps à des réceptions officielles. Pendant ce temps, les syndicats affutent leurs armes pour observer des grèves. Rien n'a encore bougé.

Sur le plan judiciaire, les dossiers de quelques menus fretins ont été remis à la justice alors que les Maliens attendent de voir la justice interpellier les présumés coupables du dossier de l'achat des équipements militaires déjà au Pôle économique.

**Fatou CISSÉ**

**Source : L'Inter de Bamako**





# Choguel Kokala Maïga, président du comité stratégique du M5-RFP : « La transition s'achemine vers une inéluctable impasse ... »

Le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) a produit, le 19 novembre 2020, un Mémorandum à l'attention de l'Union Africaine (UA). Dans son mémorandum sous la plume du président du comité stratégique, Dr. Choguel Kokalla, le M5-RFP indique que la transition s'achemine vers une inéluctable impasse. « En quelques semaines l'espoir s'est transformé en défiance, la confiance en déception et la Transition s'achemine vers une inéluctable impasse si l'immobilisme ambiant n'est pas corrigé et si l'état de la junte sur les autorités de la Transition n'est pas desserré. Ainsi les conflits sociaux prennent des proportions jamais égalées au Mali et touchent des secteurs indispensables à la survie de l'Etat comme l'Administration territoriale. Le gouvernement de transition, du fait de sa nature même n'arrive pas à trouver le moindre compromis sur ces conflits qui se transforment systématiquement en grèves illimitées », a souligné Dr. Choguel K. Maïga, président du comité stratégique du M5-RFP.



**D**ans ce Mémorandum, le M5-RFP précise que la condition sine qua non de la réussite de la Transition passe par une saine et loyale collaboration entre les deux acteurs du changement : le M5-RFP et le CNSP (Comité national pour le salut du peuple). En outre, le M5-RFP accuse les militaires de l'avoir marginalisé et d'accaparer tout le pouvoir. « Et ce qui ne pouvait manquer d'arriver arriva : en quelques semaines l'espoir s'est transformé en défiance, la confiance en déception et la Transition s'achemine vers une inéluctable impasse si l'immobilisme ambiant n'est pas corrigé et si l'état de la junte sur les autorités de la Transition n'est pas desserré. Ainsi les conflits sociaux prennent des proportions jamais égalées au Mali et touchent des secteurs indispensables à la survie de l'Etat comme l'Administration territoriale. Le gouvernement de transition, du fait de sa nature même n'arrive

pas à trouver le moindre compromis sur ces conflits qui se transforment systématiquement en grèves illimitées », révèle le Mémorandum du M5-RFP signé par le président du Comité stratégique, Dr. Choguel K Maïga. Le M5-RFP constate par ailleurs une « **militarisation de plus en plus forte de la Transition avec un Vice-président omnipotent, une junte qui gère tout, un président et un Premier ministre de Transition otages ou faire-valoir et un gouvernement composé à plus de 80% de militaires ou de leurs proches directs** ». Le M5-RFP ajoute que la dernière illustration de cette « **militarisation de la transition est la volonté clairement affichée de la junte non seulement de présider le Conseil National de Transition (l'organe législatif de la transition), mais aussi d'en désigner les membres à sa quasi-discrétion par un processus non-transparent et exclusif** ». Malgré tout, le M5-RFP, considérant que la

Transition en cours « est son bébé », est déterminé à s'engager pleinement pour sa réussite. Le M5-RFP reste en effet déterminé à obtenir le changement pour la Refondation du Mali dans le cadre d'une Transition de rupture avec certaines méthodes dont les Malien(nes) ne veulent plus. Le M5-RFP entend ainsi contribuer à poser les bases solides d'une refondation du Mali basée sur des objectifs clairs dont l'ancrage durable du Mali dans la paix, une gouvernance vertueuse, la consolidation du système démocratique malien, la consolidation de l'Etat de droit, l'amélioration des conditions de vie des populations par, entre autres mesures, le retour de l'Etat sur l'ensemble du territoire national, la relance de l'économie, la justice sociale et syndicale et le soutien aux secteurs sinistrés par la Covid-19. La ligne rouge pour le M5-RFP serait l'entrave à l'émergence d'un Mali nouveau, la réduction des missions de la Transition à l'organisation des seules élections ou la mise en place d'une transition militaire. « En dehors de cette limite, que ce soit dans les organes et institutions de la Transition ou en dehors le M5-RFP s'engage pour une mise en œuvre diligente et efficace de Feuille de route de façon inclusive avec l'appui de tous les amis du Mali. Le M5-RFP, dans ce cadre, salue la visite au Mali de Moussa Faki Mahamat panafricaniste reconnu et place de grands espoirs à la contribution de l'Union Africaine à la réussite de la transition au Mali », conclut le Mémorandum du M5-RFP à l'attention de l'UA.

Aguibou Sogodogo  
Source : Le Républicain- Mali

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**



# La jeunesse et la malédiction de l'immigration clandestine : La reine du « Didadi » Nahawa Doumbia interpelle à travers un nouvel album



L'espace Blomba a servi de cadre, le jeudi dernier, à l'artiste international Nahawa Doumbia d'animer une conférence de presse en prélude à un spectacle prévu ce samedi 28 novembre 2020 à Bamako pour le lancement de son nouvel album « Kanawa ». Ce 14ème album de Nahawa a été produit et arrangé par N'gou Bagayoko, enregistré et mixé par Abou Cissé, masterisé par Jessica Thompson, et enregistré au studio « Moffou » de Salif Keita. Il est composé de huit (08) titres, et toutes les générations y trouvent leur compte, selon l'artiste.

Pourquoi le titre « Kanawa » ? Nahawa Doumbia explique : « **Nous voyons nos enfants qui tentent tout le temps de traverser l'océan. J'ai dit que beaucoup de nos enfants meurent dans l'océan. Certains grimpent par-dessus les fils à travers les frontières et se font tirer dessus. Nous leur avons demandé de ne pas partir et de rester à la maison. Pourquoi quittent-ils leur pays ? Pourquoi décident-ils d'aller ? Ils disent qu'ils partent à cause de la situation ou des problèmes familiaux, de la pauvreté et du chômage. Nous leur avons dit que si jamais ils devaient partir, qu'ils privilégient les voies**

**légal. Ils doivent respecter les lois en vigueur lorsqu'ils doivent émigrer. C'est mieux que de se cacher dans des bateaux ou d'adopter d'autres moyens illégaux. Je leur demande de rester et de travailler dans leur pays. Pour que nous puissions nous entraider pour trouver une solution à ce problème.**

**J'appelle l'ONU et les dirigeants africains, afin que nous puissions coordonner nos efforts pour trouver une solution, créer des emplois pour que les jeunes cessent de partir. Cette chanson parle de ce message, et je l'ai choisie comme titre de mon album parce que je l'aime, car c'est très significatif, c'est quelque chose que nous voyons quotidiennement. J'ai choisi ce titre pour alerter et sensibiliser tout le monde sur cette question de l'immigration clandestine. Sensibiliser nos frères et sœurs».**

Aux dires de Nahawa Doumbia qu'on ne présente plus sur l'univers musical malien, elle ne produit pas d'album depuis quelques années pour différentes raisons, la production des albums n'étant plus comme auparavant. Pour ce nouvel album, c'est elle même qui a assuré la production. « **Mais j'ai beaucoup**

**participé à différents concerts au Mali et ailleurs** », explique-t-elle. Ce nouvel album de la Diva est dans le temps, car il traite l'actualité. Ce 14ème album de Nahawa est déjà sur le marché en Europe, ainsi que dans les autres pays du continent. Au Mali, c'est ZIK-Mali qui sera la plateforme digitale pour la vente de ce nouvel album de Nahawa qui sera lancé au cours du spectacle qu'elle donne ce samedi 28 novembre.

Pourquoi donc ce décalage dans les dates de sortie de l'album ? Selon elle, ce choix s'explique par plusieurs facteurs, tels que le coronavirus, la crise sécuritaire, le coup d'Etat, entre autres. L'autre raison est que la société chargée de la vente aux Etats-Unis avait préconisé le début de ce mois pour la sortie de l'album, raison pour laquelle il y a une différence dans les dates de sortie. L'artiste fera savoir que « Kanawa » ne sera pas son dernier album, car elle compte produire d'autres albums, si Dieu le veut bien !

De quoi rassurer ses fans, les mélomanes du Mali et d'ailleurs !

■ Yama DIALLO



# Évasion fiscale : Le Sénégal perd annuellement 170 milliards de FCFA

**L**e Sénégal perd chaque année environ 168 252 207 \$ soit 92 milliards 901.375.905. 92 de pertes de recettes fiscales et 141. 300.006 \$ soit environ 78 milliards 039.186.881 frs suite aux abus à l'impôt sur les sociétés. Globalement le Sénégal voit s'échapper de ses comptes 170 milliards de frs. Cette information a été révélée par le Rapport intitulé Justice fiscale : état des lieux 2020- La justice fiscale à l'ère du covid19 publié ce 20 novembre par L'Alliance Globale pour la Justice Fiscale. Elle est un mouvement croissant d'organisations de la société civile et d'activistes, unis dans une campagne pour une plus grande transparence, une supervision démocratique et une redistribution de la richesse dans les systèmes fiscaux nationaux et mondiaux.

L'Alliance est présente dans les cinq réseaux régionaux de justice fiscale d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie, d'Amérique du Nord et d'Europe, qui représentent collectivement des centaines d'organisations. Le rapport révèle que les abus fiscaux internationaux coûtent chaque année aux États plus de 427 milliards de dollars américains en recettes fiscales. Sur ces 427 milliards perdus, quelques 245 milliards correspondent à des bénéfices transférés dans des paradis fiscaux par des sociétés multinationales afin d'alléger le montant des bénéfices déclarés dans les pays où elles exercent des activités et ainsi payer moins d'impôts que ce qu'elles devraient. Les 182 milliards de dollars de pertes restants résultent de l'action d'individus fortunés qui cachent des biens et des revenus non déclarés à l'étranger, hors de portée de l'application de la loi.

Le Sénégal perd chaque année environ 168 252 207 \$ pertes de recettes fiscales 92 milliards 901 375 905 92. Sur ces données, il est indiqué que notre pays connaît une perte fiscale par recettes fiscales perçues de 5,5%. Le secteur de la santé est très touché par cette invasion fiscale estimée à 70,40%. Au titre des abus à l'impôt sur les sociétés, le Sénégal a perdu

141. 300.006 \$ soit environ 78 milliards 039.186.881 frs. Le rapport révèle en outre que notre pays connaît un taux d'imposition effectif 30.00%. En termes de perte fiscale infligée à d'autres pays en permettant l'abus à l'impôt sur les sociétés, le Sénégal se situe à zéro dollar. Notre pays perd globalement 170 milliards de frs.

Une perte énorme pour le Sénégal qui doit de se mobiliser pour mettre un frein à une telle situation. Un impact social lourd Selon le rapport, en moyenne, à travers le monde, les pays voient disparaître chaque année l'équivalent de 9,2 pour cent de leur budget en matière de santé dans des paradis fiscaux, et ces pertes sont proportionnellement encore plus lourdes pour les pays à faible revenu que pour les pays à revenu élevé, note le document.

La Banque mondiale classe les pays en fonction du revenu national brut par habitant : pays à faible revenu, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, pays à revenu élevé. Environ la moitié de la population mondiale appartient aux deux groupes à faible revenu et l'autre moitié aux groupes à revenu élevé. Par

conséquent, dans le présent rapport, toute référence aux pays à « revenu élevé » vise à la fois les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, tandis que la notion de pays à « faible revenu » se rapporte à la fois aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et aux pays à faible revenu.

Les pays à revenu élevé perdent davantage d'impôts (382,7 milliards de dollars) que les pays à faible revenu (45 milliards de dollars), cependant, les pertes fiscales des pays à faible revenu sont proportionnellement supérieures lorsqu'on les compare aux recettes fiscales généralement perçues. Les pays à faible revenu perdent l'équivalent de 5,8 pour cent de leurs recettes fiscales perçues, tandis que les pays à revenu élevé perdent l'équivalent de 2,5 pour cent.

Le lourd tribut des abus fiscaux se répercute ainsi sur la quasi-totalité des habitants, dans presque tous les pays du monde Les populations se contentent de services publics de mauvaise qualité, sont victimes de profondes inégalités, connaissent des taux de mortalité élevés et tolèrent la faiblesse et la corruption des gouvernements et des administrations publiques – alors que tout cela pourrait être évité. Seuls les abuseurs fiscaux et les super-riches qui ont recours à des paradis fiscaux sont gagnants, au détriment du reste du monde.

**Le Témoin**



## France : Rassemblement contre la violence après l'évacuation brutale d'un camp de migrants à Paris

En France, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées ce mardi soir place de la République à Paris pour dénoncer les violences qui ont eu lieu au même endroit, la veille. La police a brutalement évacué des migrants afghans qui venaient d'installer leurs tentes, quelques jours après leur évacuation d'un camp à Saint-Denis, en proche banlieue. Les images qui ont circulé sur les réseaux sociaux ont choqué beaucoup de Français.

Comme la plupart des manifestants, ce sont les images de l'intervention policière qui ont poussé Lucie, 21 ans, ou encore Quentin, 33 ans, à rejoindre la place de la République avec leur panneau improvisé. « Là, il y a marqué : "Plus de logements, moins de lacrymo." » « C'est ultra violent ce

qu'il y a eu sur cette place. » « On a trouvé ça, bien sûr, inadmissible. » « Il y a écrit : " la démocratie ". Les valeurs – la liberté, l'égalité, la fraternité –, on ne les retrouve pas dans les actes de nos dirigeants. » « Parce que ce qui s'est passé hier est insupportable. »  
Le ministre de l'Intérieur a beau avoir de-

mandé une enquête à la police des polices, cette septuagénaire n'est pas du tout rassurée. Elle est venue avec deux amies pour l'exprimer. « C'est de la démagogie pure et simple. Pensant quand même qu'ils y sont allés un peu fort, ils essayent de rentrer dans le rang plus ou moins, mais ils n'en pensent pas moins, j'ai l'impression. »

Deux ministres ont aussi réclamé l'hébergement immédiat des migrants chassés lundi soir. Les associations y comptent bien. « On leur donne trois jours pour proposer des solutions d'hébergement à tout le monde où on sera plus nombreux encore devant la mairie pour exiger que tout le monde sera pris en charge », prévient Maël de Marcellus, coordinateur d'Utopia 56 à Paris.

Début septembre, une même opération n'avait duré que quelques heures. Près de 200 personnes avaient été délogées pas la police. Mais la mairie avait ouvert une salle pour les accueillir.

Source : RFI







## Football : Diego Maradona décédé à l'âge de 60 ans

**C**hampion du monde de football avec l'équipe d'Argentine en 1986, joueur à Barcelone puis à Naples, l'ancien numéro 10, aussi détesté qu'adulé, un temps le protégé de la mafia et cocaïnomane incurable, est mort mercredi à l'âge de 60 ans.

L'ombre vacillante d'un ancien champion de football pénètre dans le stade Juan-Carmelo-Zerillo de La Plata, au sud-est de Buenos Aires, ce vendredi 30 octobre 2020. Emmalloté dans un survêtement noir, le visage à moitié caché par un masque de la même couleur, Diego Maradona est venu assister au premier match, depuis sept mois, de l'équipe professionnelle dont il est l'entraîneur, le Gimnasia La Plata. C'est aussi le jour de son anniversaire. Dans un stade vide de supporters, Covid-19 oblige, mais où figurent des banderoles à sa gloire, une brève cérémonie, avec remise de trophées et embrassades, l'attend. Maradona a 60 ans, mais son corps en paraît quinze ou vingt de plus. Deux cerbères l'aident à marcher ou à lever le bras, avant d'aller l'asseoir sur un fauteuil en forme de trône, sur lequel il ne restera pas longtemps sitôt donné le coup d'envoi. La dernière apparition publique de l'ancien n° 10 ne laissait augurer rien de bon. Hospitalisé trois jours plus tard afin d'être opéré d'un hématome sous-dural, Diego Maradona est mort d'une crise cardiaque, a an-

noncé, mercredi 25 novembre, son porte-parole.

La mort d'un champion est toujours un événement triste. Celle du « Pibe de Oro » (« le gosse en or »), comme l'Argentine continuait de l'appeler, réveillera de profonds antagonismes chez les amateurs de ballon rond. Peu de sportifs auront, comme lui, alimenté avec autant de zèle les deux foyers contraires du supporterisme que sont l'adulation et la détestation. L'auteur de la « main de Dieu », le protégé de la mafia napolitaine, l'ami de Fidel Castro et d'Hugo Chavez, le cocaïnomane incurable ne fut pas un enfant de cœur ni un modèle de vertu, loin de là. Il restera néanmoins comme l'un des plus grands joueurs de l'histoire du football. Un génie du ballon à l'inspiration insolente.

### Bidonville de Buenos Aires

Ses origines pauvres ont contribué à façonner le « mythe Maradona » dans l'imaginaire populaire argentin, surtout parmi les plus démunis. Malgré ses frasques et sa déchéance, ses fans l'ont aimé jusqu'au bout d'un amour viscéral, inconditionnel et éternel. Icône internationale, il a inspiré le cinéaste Emir Kusturica (avec le documentaire *Maradona*, sorti en 2008), le chanteur altermondialiste Manu

Chao (qui lui a dédié la chanson *Santa Maradona*, en 1994), la romancière Alicia Dujovne Ortiz (*Maradona c'est moi, La Découverte*, 1993) ou de nombreux groupes de rock argentins, comme Los Piojos (« Les Poux »), dont l'un des tubes assure que « si Diego, demain, joue au ciel, ils mourront seulement pour pouvoir le voir jouer ».

Son histoire est de celles, finalement assez classiques, qui mènent de la gloire à la déchéance, du génial au sordide. Elle commence dans un bidonville des faubourgs de Buenos Aires, où il voit le jour le 30 octobre 1960. Dans son autobiographie, *Moi, Diego* (Calmann-Lévy, 2001), le joueur raconte avec émotion cette enfance sans le sou : « Je garde un souvenir heureux de mon enfance, bien que si je devais définir d'un seul mot Villa Fiorito, le quartier où je suis né et où j'ai grandi, je choisirais le mot lutte. A Villa Fiorito, quand il y avait à manger, on mangeait, sinon, on ne mangeait pas. »

### « Jouer au football me donnait une paix unique »

Il n'y a ni eau courante ni électricité dans l'humble baraque de trois pièces où Diego partage une chambre de quelques mètres carrés avec ses sept frères et sœurs. Son père, Don Diego, a émigré de sa province natale de Corrientes pour chercher du travail dans la capitale. Il est ouvrier dans une usine où l'on triture des os pour l'industrie chimique. Quand sa mère, Dona Tota, l'envoie faire des courses, Diego a toujours au pied quelque chose res-





semblant à un ballon : « Une orange, des boules de papier ou de chiffon. » Aujourd'hui, le bidonville a peu changé mais quelques pâtés de maisons portent le nom de Diego Armando Maradona. Dans les rues en terre battue, les chiens squelettiques cherchent toujours de quoi manger, les enfants pieds nus jouent encore au football.

Diego Maradona, porté en triomphe après avoir remporté le championnat local avec les Boca Juniors, à Buenos Aires, en 1981. DIARIO POPULAR / AFP

A 3 ans, Diego reçoit en cadeau son premier ballon de cuir. « Jouer au football me donnait une paix unique », relate-t-il. Il joue avec ses copains sur un terrain vague, entre les boîtes de conserve rouillées et les tessons de bouteille. Des troncs d'arbres servent de buts. Ses boucles brunes lui valent un premier surnom – il en aura bien d'autres : Pelusa (« Peluche »). Comme tous les gamins argentins, il rêve de devenir joueur professionnel.

### « J'ai dû mûrir trop vite »

Diego intègre d'abord « Estrella roja » (« l'étoile rouge »), une équipe de quartier formée par son père. En 1969, il est repéré par un entraîneur d'Argentinos Juniors, un club professionnel qui dispose d'une équipe de moins de 14 ans, les « Cebollitas » (« Petits oignons »). Il est si maigre, et si petit, qu'on le prend parfois pour un nain. Mais son talent est indéniable.

Très vite, l'enfant de Villa Fiorito apparaît à la télévision. Ses dribbles et ses passes émerveillent. La presse annonce l'apparition d'un

crack. Les fans paient l'entrée du stade seulement pour le voir jouer. « A l'âge des contes de fées, Diego Maradona écoute les ovations », titre un quotidien. « J'ai dû mûrir trop vite », confessa par la suite le milieu de terrain. Pour être plus près du stade, sa famille déménage dans la capitale, dans le quartier de Villa del Parque. C'est là, à peine sorti de l'enfance, qu'il fait la connaissance de sa future épouse, Claudia Villafane. Ils ne se marieront qu'en 1989 – en grande pompe – après la naissance de leurs deux filles.

L'ange Maradona, déjà frisé et joufflu, n'a pas encore 16 ans, le 20 octobre 1976, quand il dispute son premier match professionnel sous les couleurs d'Argentinos Juniors. Trois mois plus tard, il est sélectionné dans l'équipe nationale contre la Hongrie. Les recruteurs étrangers s'intéressent à lui, les publicitaires aussi. Il devient bientôt le visage des marques Puma, Coca-Cola et Agfa. Pour beaucoup, il incarne l'avenir du football mondial.

Mondial 1978, la « pire injustice »

A 18 ans, le prodige connaît aussi ce qu'il vit comme la « pire injustice » de sa carrière. Le sélectionneur Cesar Luis Menotti le juge en effet trop tendre pour participer au Mondial de 1978, organisé par l'Argentine du dictateur Jorge Videla. « Je n'ai jamais pardonné à Menotti, et je ne lui pardonnerai jamais », confiera Maradona. Cette mise à l'écart est d'autant plus mal vécue que l'Argentine décroche le premier titre mondial de son histoire.

La décision de Menotti donne au très patriote Maradona un éternel goût de revanche, elle le gonfle d'une énergie qui l'orientera vers le meilleur ou vers le pire. Il commence par prendre sa revanche, en 1979, à Tokyo, où l'équipe junior d'Argentine est sacrée championne du monde. La même année, contre l'Ecosse, à Glasgow, il marque son premier but sous le maillot, cette fois, de la grande sélection argentine. Jamais il ne prendra autant de plaisir que sous les couleurs bleu ciel et blanc de l'équipe nationale (91 sélections, 34 buts).

En club aussi, sa situation évolue. En 1981, la formation la plus prestigieuse de Buenos Aires, River Plate, lui propose de quitter Argentinos Juniors. Mais il opte finalement pour une autre équipe de la capitale : Boca Juniors, éternelle rivale de River Plate. Le gamin des faubourgs roule désormais en Mercedes.

Diego Maradona sous les couleurs du FC Barcelone, avant un match amical contre le Paris Saint-Germain, le 13 novembre 1984, à Paris. JOEL ROBINE / AFP

Après être devenu une idole à Boca Juniors, il est transféré dès 1982 au FC Barcelone. Montant de la transaction : 7 millions de dollars, une somme énorme pour l'époque. Las, l'expérience catalane, bien que marquée par



quelques exploits, ne connaîtra pas le succès attendu. Atteint d'une hépatite, victime de nombreuses blessures, Maradona entretient des relations orageuses avec son premier entraîneur en Catalogne, l'Allemand Udo Lattek. Il lui faudra attendre 1984, et son transfert à Naples, pour connaître la consécration en Europe. De l'autre côté de la Méditerranée, l'enfant terrible du football va prendre toute sa mesure. Sa démesure, plutôt.

### Naples, la passion

Quand il atterrit en hélicoptère sur la pelouse du stade San Paolo, le 5 juillet 1984, les 60 000 supporters du SSC Napoli sont loin d'imaginer quelle histoire d'amour et de passion est en train de se nouer entre ce footballeur de poche (1,66 m, 70 kg) et leur ville. L'Argentin a beau revendiquer une grand-mère napolitaine, il n'est qu'un de ces mercenaires du ballon prêts à changer d'horizon à la moindre sollicitation financière. Naples se demande déjà comment le club, dont les caisses sonnent souvent creux, a pu s'attacher les services de ce virtuose de 23 ans et le convaincre qu'il a un avenir dans cette formation sans palmarès.

Au pied du Vésuve, le bruit court déjà que la Camorra a prêté son concours pour rassembler les 65 millions de francs de l'époque, et que « Dieguito » ne fera qu'une escale en Campanie, pour s'envoler très vite après retour sur investissement. Comment pouvaient-ils se douter, les gamins du quartier espagnol, que le meilleur joueur du monde – avec Michel Platini, alors à la Juventus Turin – resterait sept ans chez eux ? Qu'il ferait du maillot bleu ciel de ce club modeste un étendard partagé par plus de six millions de supporters dans le monde ? Que ces années-là (1984-1991) seraient celles d'une apothéose partagée, les plus belles pour Naples comme pour son gosse en or ?

Diego Maradona, qui joue pour Naples, évite les bordelais Jean Tigana (à droite) et Alain Roche, le 23 novembre 1988, en huitième de finale de la Coupe de l'UEFA. AFP

Jamais un club du Sud n'avait encore gagné le championnat d'Italie. Maradona, au sommet de son art, offre le fameux scudetto (titre de champion) au petit peuple napolitain lors de sa troisième saison, en 1987. La ville est à jamais consolée de ses malheurs récents, le

choléra de 1972 ou le tremblement de terre de 1980. Si San Gennaro – le saint protecteur de la ville – n'y suffit plus, elle se mettra volontiers sous la protection de son dieu Diego. Le cratère de San Paolo et ses 70 000 spectateurs incandescents sont devenus un volcan plus impressionnant que le Vésuve pour les équipes visiteuses.

### Maradona a apporté aux plus humbles ce qui leur faisait le plus défaut : la fierté

Il y aura un autre titre national, en 1990, et un trophée européen (coupe de l'UEFA en 1989). Mais le palmarès ne dit pas tout. Maradona a apporté aux plus humbles ce qui leur faisait le plus défaut : la fierté. Peu importe qu'il gagne des millions, qu'il roule en Ferrari, qu'il habite le quartier chic de Posillipo, à des années-lumière des ruelles miteuses de Portella et de ses bassi, appartements en sous-sol où s'entassent des familles nombreuses. L'Argentin s'est fait le porte-parole de cette Italie méridionale méprisée au nord de Rome, surtout dans les stades de football. « Napolitains, bienvenue en Italie », « Vive les champions d'Afrique » ou encore « Hitler, tu as oublié les Napolitains », pouvait-on lire sur les banderoles racistes lorsque le Napoli se déplaçait à Milan.

La liaison fusionnelle entre Naples et Maradona a duré longtemps. La ville lui pardonnera ses excès. On sourit quand il affrète un vol charter pour acheminer ses amis italiens à Buenos Aires, en novembre 1989, pour son mariage. On sourit moins quand la fille d'un coiffeur du quartier de Fuorigrotta dit attendre un petit Diego Armando Junior de lui, et qu'il

refuse de se soumettre à un test de paternité. Mais Naples pardonne. Son idole a un caractère impossible, un comportement condamnable, des fréquentations douteuses ? Tant pis. Sur le terrain, il est le meilleur. On prête à un supporter sous le charme cette boutade – inventée ou véridique, qui sait ? : « Si c'est un rêve, ne me réveillez pas. »

### 1986 : l'Argentine à ses pieds

Toute l'Argentine rêve aussi à chacune des quatre Coupes du monde disputées par l'artiste. Entre Maradona et le Mondial, c'est une histoire d'amour, de foules et de larmes, de liesse et de désillusions. Organisée en Espagne, l'édition 1982 le voit jouer sur la pelouse du Nou Camp, le stade du FC Barcelone, et marquer contre la Belgique, mais l'Argentine, tenante du titre, doit malgré tout s'incliner et plier bagages dès la première phase. Maradona enrage ; il quitte l'Espagne avec une réputation de mauvais garçon.

La « Main de dieu », en quart de finale du Mondial mexicain, le 22 juin 1986, face au gardien anglais Peter Shilton. PRESSE SPORTS  
Ange ou démon. Génie ou tricheur. Tricheur, pour sûr. Coupe du monde, 1986, au Mexique cette fois. Argentine-Angleterre : une affiche hautement symbolique pour les quarts de finale. Quatre ans plus tôt, la guerre des Malouines a opposé les deux pays. Au stade Azteca de Mexico, il règne un air de revanche. Tout un peuple attend une victoire argentine sur l'« impérialisme » britannique et mise évidemment sur Maradona pour y parvenir. Après une première mi-temps sans éclat, à la réception d'un centre aérien, l'idole devance la sortie du gardien anglais Peter Shilton et



loge le ballon – de la main – dans les filets adverses. Les joueurs de Sa Majesté s'égosillent. Ali Bennaceur, l'arbitre tunisien, n'a pas vu la faute et valide le but. Les ralentis télévisés, les photographies, décortiquées, feront la preuve de l'imposture. C'est la « main de Dieu », expliquera le joueur dans l'une de ses répliques les plus connues.

Mais la partie n'est pas terminée. Le plus beau reste à venir. Comme un retour en grâce, après un purgatoire de cinq minutes. Maradona, survolté, reçoit le ballon dans sa moitié de terrain, à 5 mètres de la ligne médiane. Il pivote, démarre en trombe, slalome entre Peter Reid et Peter Beardsley, donne un coup de rein pour crocheter Terry Butcher, puis Terry Fenwick, déséquilibre Butcher qui tente en vain de le tacler, et trompe une seconde fois Peter Shilton d'un tir, au premier poteau, de son pied gauche magique. Un chef-d'œuvre de but. Un régale de onze secondes. Le stade chante : « Maradona ! Maradona ! » Lui répond : « Argentina ! Argentina ! » En conférence de presse, le phénomène se targuera d'une autre réflexion qui façonnera sa légende : « C'est un beau but, mais ce n'est pas une merveille. Raquel Welch est une merveille, mais pas un but. »

Diego Maradona, lors de la finale de la Coupe du monde, en juin 1986, à Mexico. POOL New / REUTERS

Diego Maradona brandit le trophée de la Coupe du monde remportée par l'Argentine, le 29 juin 1986, à Mexico. Carlo Fumagalli / AP

Les Anglais battus, la voie est ouverte pour le gain du trophée. En demi-finale, Maradona inscrit deux buts contre la Belgique. En finale, contre l'Allemagne, il ne marque pas, mais offre le but de la victoire (3-2) à Jorge Burruchaga. Il tient sa revanche sur Menotti et l'affront de sa non-sélection en 1978 : l'Argentine est à ses pieds.

### Déchéance napolitaine

En quatre participations à des phases finales de Coupe du monde, ce sera son seul titre. Maradona jouera au total 21 matches à ce niveau, marquera huit buts et chutera en finale en Italie, en 1990, face à l'Allemagne (1-0). Inoubliable finale au demeurant, moins pour sa qualité footballistique que pour l'attitude du capitaine de la sélection albiceleste. Le Stadio Olimpico de Rome a copieusement sif-

flé l'hymne argentin : « Hijo de puta » (fils de pute), le voit-on marmonner à l'adresse du public. A la fin de la rencontre, ses pleurs de gamin privé de son hochet feront le tour du monde.

Quatre ans plus tard, il est encore à la World Cup, aux Etats-Unis, pour sa participation la plus pitoyable. Sa réputation de joueur dépendant aux drogues le précède. Le 25 juin 1994, contre la Grèce, il marque un joli but à la suite d'un dribble chaloupé. Mais il est expulsé des Etats-Unis aussitôt après, à la suite d'un contrôle antidopage positif à l'éphédrine. Sans lui, l'Argentine est éliminée.

La déchéance du fils de don Diego ne date pas de cet été 1994. Elle remonte aux années napolitaines. En 1991, le joueur est impliqué dans une affaire de trafic de stupéfiants entre la France et le sud de l'Italie. Des écoutes téléphoniques révèlent qu'il réclamait « de la marchandise et des femmes » à des truands locaux. Ses relations avec Luigi Giuliano, le parrain d'un clan camorriste réputé violent, s'étalent dans les journaux. Le champion tente une pirouette, crie au complot : « Je songe de plus en plus à une vendetta contre moi, peut-être pour un match que nous avons gagné alors que nous aurions dû le perdre. »

### Le charme est rompu, pas seulement à cause des affaires, mais surtout parce que, balle au pied, Diego n'est plus Diego

L'effet est désastreux. Voilà relancée l'hypothèse de résultats truqués pour le « totonero », système de paris clandestins sur les matches de football organisé par la mafia. Le charme est rompu, pas seulement à cause des affaires extra-sportives, mais surtout parce que, balle au pied, Diego n'est plus Diego. Le génial lutin s'est empâté, il promène ses kilos superflus à un train de sénateur, alourdi par ses excès de bonne chère, ses virées noctambules, ses rendez-vous de plus en plus fréquents avec la cocaïne. Le dimanche après-midi, du côté de San Paolo, on ne célèbre plus les vêpres païennes avec la même ferveur. Des tribunes, on a pour ce footballeur trentenaire devenu assez ordinaire les regards réservés aux Judas. Pour les tifosi, Maradona a commencé à trahir en 1989, lorsqu'il a rendu publics ses contacts avec l'Olympique de Marseille de Bernard Tapie. Il y a des choses que

Naples ne peut pardonner.

Le divorce sera consommé le 21 mars 1991. Après un match contre Bari, il est contrôlé positif à la cocaïne. Suspendu dix-huit mois, il s'enfuit discrètement en Argentine. Jamais plus il ne revêtra le maillot du Napoli, avec lequel il a marqué 115 buts en 259 matches. Il est transféré au FC Séville, en octobre 1992, pour une somme rondelette (37,5 millions de francs), destinée à couvrir les dettes laissées à Naples.

### Une lente et inexorable dégringolade

Drogue, trafics et mafias en tout genre, excès, provocations, amitiés douteuses vont désormais baliser la fin de sa carrière. A quand remonte exactement la première incartade, le premier écart, le premier signe annonciateur d'une déchéance inévitable ? Difficile à dire. Les champions, les idoles, sombrent parfois quand les projecteurs et les vivats s'éloignent. Pas dans son cas.

« C'est à Barcelone que débute ma relation avec la drogue », raconte l'idole dans son autobiographie : « Dans l'ensemble, mon séjour à Barcelone a été pénible. Hépatite, fracture, mentalité catalane. Mais aussi parce qu'à Barcelone je suis tombé sous l'emprise de la drogue. Et de la pire des façons : quand on pénètre dans le monde de la drogue, on s'y refuse d'abord, mais on finit par céder. »

Dès lors, sa vie ne sera plus qu'une lente et inexorable dégringolade. Peu après son retour en Argentine, au printemps 1991, il est arrêté pour consommation de cocaïne et incarcéré. En 1994, il passe de nouveau devant les tribunaux pour avoir tiré à la carabine sur des journalistes (il sera condamné plus tard à deux ans de prison avec sursis). Ses ultimes dribbles, dans le championnat argentin, sous les couleurs de Newell's Old Boys (1993-1994) et de Boca Juniors (1995-1997), ne seront pas plus convaincants : comme entraîneur particulier, Maradona ne trouve pas mieux que de s'attacher les services du sprinter canadien Ben Johnson, lui-même suspendu à vie pour dopage. Fin 1997, il est de nouveau contrôlé positif à la cocaïne. « Personne ne me fera croire que la drogue ou l'argent ont changé mes sentiments, écrira-t-il. Rien. Je reste le même, celui de toujours. C'est moi, Maradona. C'est moi, Diego. »



Lorsqu'il débarque à La Havane, le 17 janvier 2000, Diego Armando Maradona n'est plus lui-même, pourtant. Bouffi, hirsute, le visage sans expression, le pas mal assuré : il n'a même pas 40 ans, mais c'est un homme usé, fatigué par trop d'excès, qui arrive dans la capitale cubaine. Un mois plus tôt, il a été victime d'un malaise cardiaque après une surdose de cocaïne. Son cœur est détérioré à 62 %, estime alors son médecin, son état de santé général est défini comme « sérieux et grave ». Le joueur est mort, l'homme est brisé, en bout de course. Cuba sera son dernier véritable port d'attache.

### Ephémère sélectionneur de l'Albiceleste

Naples l'a aimé à la fin des années 1980 : il a pourtant quitté l'Italie comme un voleur, ou presque. L'Argentine adule toujours le joueur qui lui a offert le Mondial 1986, elle lui conserve une immense tendresse, mais finit aussi par s'agacer des outrances, des déclarations tapageuses, des cures de désintoxication, des contrôles antidopage positifs. Fidel Castro lui propose de tenir une conférence devant des sportifs à La Havane.

Une partie du peuple cubain se reconnaît-il en cet homme né pauvre et qui, en dépit de ses succès, de son argent, semble toujours un peu perdu et incompris ? Cuba accueille en tout cas en héros ce cousin du Che Guevara – dont il se fera tatouer l'effigie sur le bras. Diego Maradona se choisit une autre vie, une autre ville, une seconde patrie. Il s'installe à La Havane afin de suivre une cure de désintoxication, mais ne parviendra jamais à se soigner vraiment.

Fidel Castro s'est, lui, trouvé un ambassadeur de choix. Maradona n'aura en effet de cesse de critiquer l'embargo américain frappant son pays : « Je préfère mille fois le Cuba de Castro à l'Amérique de Bush. Ce que les Etats-Unis font à Cuba, c'est une guerre cruelle et sale. Rien ne peut entrer à Cuba, pas même les médicaments. Cela signifie que des enfants, des bébés meurent. »

Victime d'un malaise cardiaque en 2004, il subit avec succès un pontage gastrique qui lui fait perdre 40 kg. Un an plus tard, on le retrouve aux côtés du président vénézuélien Hugo Chavez à l'occasion du quatrième Sommet des Amériques, organisé à Mar del Plata



(Argentine), vêtu d'un T-shirt sur lequel est écrit « STOP BUSH » (avec le « s » de Bush en forme de swastika). Ses problèmes de santé à répétition (boulimie, hypertension, alcoolisme...) ne l'empêcheront pas de goûter à nouveau aux joies du terrain : en octobre 2008, il est nommé à la tête de l'équipe nationale d'Argentine, qu'il parvient à qualifier, difficilement, à la Coupe du monde 2010. sexuelle (qui lui vaudront amendes et suspension). Une élimination douloureuse face à l'Allemagne en quart de finale du Mondial sud-africain (0-4) le conduit vers la sortie. Ses arrières fiscaux l'obligeant à continuer de travailler, Maradona va alors poursuivre une carrière erratique de technicien qui le verra di-

riger des clubs de seconde zone à Dubaï, aux Emirats arabes unis, en Biélorussie et au Mexique. Jusqu'à ce énième retour dans son pays natal, comme coach du plus ancien des clubs argentins, le Gimnasia de La Plata, créé en 1887.

A de nombreuses reprises, ces dernières années, des rumeurs l'ont donné à l'article de la mort, voire bel et bien décédé. Diego Maradona le pieux se savait en sursis depuis longtemps. En 1997, des soucis de santé lui avaient valu cet aveu : « Il est évident que je suis en connexion directe avec le grand barbu. »

Source : Le monde.fr

### Diego Maradona en quelques dates

- 30 octobre 1960 Naissance à Buenos Aires
- 20 octobre 1976 Premier match professionnel avec le club d'Argentinos Juniors
- 1979 Remporte avec l'équipe d'Argentine le titre de champion du monde junior
- 1981 Rejoint l'équipe de Boca Juniors, club de Buenos Aires
- 1982-1984 Joue au FC Barcelone
- 1984-1991 Joue au SSC Napoli
- 1987 et 1990 Champion d'Italie avec le SSC Napoli et remporte la coupe de l'UEFA en 1989
- 1986 Remporte la Coupe du monde avec l'équipe d'Argentine
- 1990 Perd la finale de la Coupe du monde face à l'Allemagne
- 1991 Contrôlé positif à la cocaïne, il est suspendu dix-huit mois
- 1992 Transféré au FC Séville
- 1993-1994 Joue avec les Newell's Old Boys et Boca Juniors (1995-1997) dans le championnat argentin
- 2000 Cure de désintoxication à Cuba
- 2008 Nommé à la tête de l'équipe nationale d'Argentine
- 2019 Entraîneur du Gimnasia de La Plata
- 25 novembre 2020 Mort près de Buenos Aires (Argentine)

# Ligue des champions : Rennes éliminé, la Juventus et le Barça qualifiés

Lors d'une cruelle fin de match, le Stade Rennais a été éliminé de la Ligue des champions mardi après sa défaite à domicile face à Chelsea. Dans le groupe G, le FC Barcelone et la Juventus Turin l'ont emporté et se sont qualifiés pour les huitièmes de finale.

## Groupe E: Rennes éliminé, Chelsea et Séville en huitièmes de finale

Scénario cruel pour les Rennais, éliminés de l'épreuve reine européenne après seulement quatre journées et qui n'ont plus que la troisième place synonyme de Ligue Europa à briger. Après l'ouverture du score de Chelsea par Callum Hudson-Odoi (22e), les Bretons ont affiché de belles intentions sur le terrain. À la fin du match, ils sont passés en six minutes de la délivrance à l'abattement, entre l'égalisation de Serhou Guirassy (85e) et le but victorieux de Giroud (90e+1). Une belle revanche pour l'avant-centre français de Chelsea, qui réclame davantage de temps de jeu.

Pour Rennes, le déplacement la semaine prochaine en Russie sera crucial : une victoire contre Krasnodar, autre néophyte éliminé mardi par Séville (2-1), et les Bretons s'assureront d'être reversés en Ligue Europa.

## Groupe F : Doublé pour Haaland, la Lazio Rome facile

Après le quadruplé samedi en Bundesliga, le doublé mardi en Ligue des champions pour Er-

ling Haaland : le prodige norvégien de Dortmund a frappé deux fois contre le Club Bruges (3-0), prenant la tête du classement des buteurs avec ses 5e et 6e buts en C1 cette saison... soit ses 15e et 16e buts dans cette épreuve en seulement 12 matches !

Jadon Sancho avait entre-temps marqué un joli coup franc direct en lucarne (45e+1) et le Borussia garde la tête du groupe F (9 pts) avec une longueur d'avance sur la Lazio Rome (8 pts) qui a battu 3-1 le Zenit Saint-Pétersbourg. Ce qui promet une belle passe d'armes entre Dortmund et la Lazio la semaine prochaine en Allemagne.

## Groupe G : le Barça se qualifie sans Messi, la Juventus laborieuse mais qualifiée

En grande difficulté en Liga, le club catalan a scellé sa qualification pour les huitièmes de finale grâce à une victoire 4-0 face au Dynamo Kiev, sans son capitaine Lionel Messi, ménagé, et sans trop trembler.

En Ukraine, l'entraîneur Ronald Koeman a lancé une équipe bis et le pari a fonctionné : c'est le jeune latéral Sergiño Dest qui a ouvert la marque, son tout premier but avec le Barça,

servi par l'attaquant danois Martin Braithwaite (52e). Puis ce dernier a inscrit un doublé (57e, 70e sur penalty) et Antoine Griezmann a surgi du banc pour marquer en pivot (90e+2) et sceller le succès du club blaugrana, premier du groupe avec quatre succès en quatre matches (12 pts).

Derrière, la Juventus a arraché la victoire contre le modeste Ferencvaros hongrois 2-1 : l'équipe d'Andrea Pirlo s'est retrouvée menée sur un but de Myrto Uzuni (19e) mais elle a réussi à valider sa qualification grâce à l'inévitable Cristiano Ronaldo (35e) puis une tête tardive d'Alvaro Morata (90e+2).

## Groupe H : Manchester presque qualifié, le PSG relancé

Manchester United a fait le travail contre Istanbul Basaksehir (4-1), avec notamment un doublé de Bruno Fernandes, et a fait un grand pas vers les huitièmes de finale. Dans l'autre match, le PSG s'est relancé de manière laborieuse face au RB Leipzig, prenant une option sur son adversaire du soir dans la course à la qualification.

Source : France24





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Pluton dans votre maison de la carrière vous amène des transformations en profondeur. Il se peut que vous ayez à quitter votre emploi pour explorer de nouveaux territoires bien plus intéressants. Vous êtes stimulé et aux aguets pour saisir les opportunités qui se présentent.

La Lune noire en relation avec Mercure et le Soleil pourvoit à vos besoins matériels sans que vous ayez à vous en soucier. Vous êtes aidé là-haut, même si vous ne comprenez pas bien d'où cette manne financière peut provenir.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Vous êtes partout à la fois, ce ne sont pas les tâches de travail qui freineront vos élans, au contraire, plus il y en a, plus ça vous motive. Quitte à rentrer épuisé chez vous ce soir, vous y mettez toute votre énergie. Quel courage !

Si dernièrement vous avez fait des choix difficiles, aujourd'hui de bonnes affaires financières pourraient voir le jour. Vous n'en croyez ni vos yeux, ni vos oreilles, et pourtant c'est bien réel, vous pouvez gagner de l'argent. Foncez.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Vous privilégiez l'esprit d'équipe dans votre travail. Vous ne voulez plus faire cavalier seul. C'est une très bonne initiative, qui porte ses fruits. Vous pourriez même avoir envie de vous associer dans votre activité professionnelle.

Votre situation financière pourrait se modifier ces temps-ci. Pluton, dans le secteur des finances, apporte avec lui des transformations. Avec son bon aspect au Soleil, ces transformations pourraient devenir des gains, dus à votre seule capacité de réussite.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

L'activité actuelle laisse à désirer. L'organisation n'est plus ce qu'elle était. Le laxisme actuel vous rend nerveux. Une dispute peut éclater avec l'un de vos bons collègues. Le vent tourne et vous donne envie de rompre. Envisager une rupture est possible.

Essayez de différer les emplettes. Des coups de coeur sur des accessoires sont mal venus. Vous pouvez craquer pour des gadgets décoratifs pour l'habitat. Comparez les prix, cela peut vous aider à réaliser des économies. La stabilité vous accompagne.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

C'est une période faste pour votre réputation. Vous êtes bien considéré dans votre domaine et vous pouvez recevoir d'alléchantes propositions de partenariat. Attention, il se pourrait bien qu'il ne s'agisse que d'une promotion commerciale assez brève dans la durée.

Mercure en conjonction au Soleil, vous apportera sûrement une bonne nouvelle concernant un gain que vous attendiez. Il se peut que cet argent soit encore caché pour le moment. Mais les choses sont en gestation et vont bientôt éclore au grand jour.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Vous pourriez avoir affaire à quelques difficultés ou à des conflits professionnels avec vos collègues, il sera difficile, voire impossible de les éviter. Cependant, ne pas porter d'attention est la meilleure solution. Demain tout ira mieux.

Il y a des dépenses imprévues qui viennent se greffer à votre budget, soit un rappel de charges soit des travaux pour votre logement à faire en urgence, c'est une contrariété que vous auriez préféré éviter, mais vous n'avez pas le choix.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Au travail, ne vous laissez pas déborder par vos émotions ! Votre imagination pourrait vous jouer des tours, vous pourriez voir des problèmes là où il n'y en a pas ! Votre dévotion fait l'unanimité au sein de votre équipe, n'en doutez pas. Des dépenses imprévues pourraient arriver, et avec elles des petits désagréments. Comme par exemple une fuite d'eau ou un lave-linge en panne ! Mais vous saurez très bien y faire face et contrôler ces contretemps, n'avez aucune crainte !



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Mercure en Scorpion vous donne des idées intéressantes. Vous multipliez des démarches pour un nouveau poste. Les fonctions convoitées peuvent avoir un rapport avec une stratégie. En effectuant les recherches, la prudence sur les contrats est recommandée.

La prudence est conseillée. Elle vous demande de faire des concessions. Vous devez faire attention à ne pas céder aux pulsions. Des coups de coeur risquent de vous faire craquer. Si vous faites du shopping, fixez un budget. Essayez de ne pas le dépasser !



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Uranus va faire exploser dans votre vie, toutes les barrières qui vous empêchent d'avancer. Vous aurez ainsi le champ libre pour exprimer votre créativité. Ainsi, si votre entreprise subit d'importantes transformations, c'est pour mieux s'adapter aux nouvelles exigences du marché.

Là aussi, Neptune peut apporter un certain flou, car il est en carré à Vénus qui représente aussi les valeurs. Votre visibilité est limitée pour le moment. Une certaine brume plane sur vos projets. Le moment est propice pour réfléchir à la suite.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Du côté professionnel tout est plus simple et plus limpide. Vous retrouvez une certaine tranquillité, et ce n'est pas pour vous déplaire, cette situation vous l'attendiez depuis longtemps. Vous ne renoncez pas à un projet de grande envergure.

Vous prenez une belle revanche sur les jours passés, cher ami Capricorne, votre minutieuse gestion porte enfin ses fruits. Vous avez su anticiper, prévoir, et maintenant vous pouvez même mettre un peu d'argent de côté pour vos futures vacances.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Dans le domaine professionnel, un léger manque d'efficacité pourrait se faire ressentir. Restez vigilant et à l'écoute de votre corps. Vous débordez d'énergie, attention à ne pas vous épuiser ! Ménagez-vous et restez dans le contrôle.

Une bonne nouvelle de l'étranger pourrait avoir un impact positif sur vos finances. Peut-être un oncle d'Amérique qui se montrerait généreux ? Ou alors votre projet immobilier s'est concrétisé et vous en récoltez à présent les bénéfices... Tout est possible.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Vous rêvez à une activité plus énumérée. Un manque de trésorerie motive une recherche d'emploi. Cette démarche peut prendre bien plus de temps que prévu. Vous devenez hésitant et facilement influençable. Le choix vers une reconversion est possible.

Un manque de trésorerie vous oblige à faire des concessions. Vous ne pouvez à la fois dépenser pour les loisirs et assumer les charges. Vous êtes sur le fil du rasoir, à jongler avec un découvert. Malgré la situation, vous tirez votre épingle du jeu.



# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous